

La Brèche

organe bimensuel de
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de l'Internationale

Fortune de Marcos en Suisse :

PILLAGES ET SECRET BANCAIRE

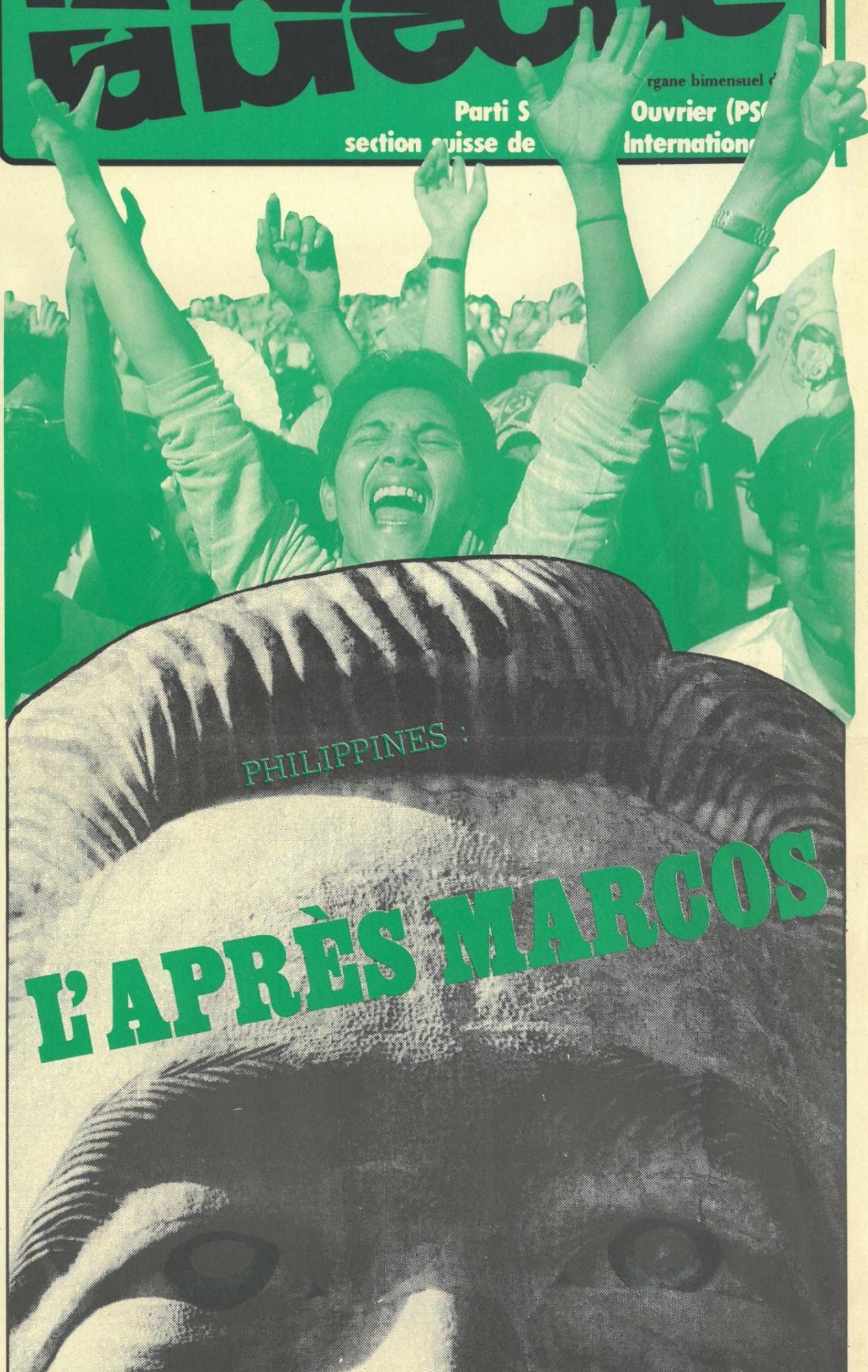
Durant son règne, Marcos a puisé dans le bien public pour amasser une fortune fluctuant autour des dix milliards de dollars. Toutes les magouilles y sont passées. Le pot de vin : la filiale suisse de Westinghouse a offert 80 millions de dollars à Marcos en guise de remerciements pour l'adjudication d'un contrat concernant une centrale nucléaire. Le détournement pur et simple : en vingt ans d'aide au développement, Marcos a au moins siphonné 500 millions de dollars. Ajoutez-y rackets, corruptions diverses, ponctions dans les caisses de l'Etat, etc... La facture ? Une misère effrayante pour la majorité des Philippins ; une dette extérieure de l'ordre de 26 milliards de dollars.

Une cupidité certes effarante mais qui a trouvé de nombreux relais internationaux. Car les milliards de Marcos n'ont pas seulement servi à renouveler l'incroyable garde-robe de sa femme Imelda. Ce fric a été investi dans une série d'affaires (spéculatives, immobilières, industrielles) ou trouvait refuge auprès des banques, helvétiques en particulier. Et voilà le secret bancaire qui refait surface. Grâce à lui, le dictateur a cumulé, joué avec les comptes à numéros et manipulé tous ses mécanismes pour piller tranquillement son pays et son peuple. Pendant deux décennies, personne — et surtout aucun banquier suisse — n'a rien trouvé à redire.

C'est pas nouveau. Avant Marcos, Haïlé Sélassié, Anastasio Somoza, Reza Pahlavi (l'ex-shah d'Iran) ou Jean-Claude Duvalier ont tout autant profité du service "propre en ordre" helvétique. Les Pinochet et autres Mobutu continuent d'y recourir. C'est une des fonctions du secret bancaire : un rouage lucratif qui rend d'innombrables services à tous les dictateurs du monde (entre autres).

Cependant, dans le cas Marcos, la mécanique s'est quelque peu enrayée. Conseil fédéral et Commission fédérale des banques ont en effet décrété le blocage de ses avoirs en Suisse. Six banques sont impliquées, dont les cinq grandes (UBS, SBS, CS, BPS, Banque Leu). Pour un montant évalué entre 80 millions et 800 millions de dollars. Alors, une nouvelle politique en train de se dessiner ? Nullement. Mais "une situation assez exceptionnelle, déclare le libéral Gilbert Coutau, qui peut justifier une décision brutale à haut niveau" (L'Hebdo, 3 avril 1986). Pourquoi ? Parce qu'il n'y a eu ni coup d'Etat, ni révolution aux Philippines. Mais un gouvernement Aquino, issu d'élections, qui tentera de mettre en place un régime démocratique bourgeois "normal". En d'autres termes, des gens avec qui on continuera à faire plein d'affaires. A condition bien entendu que le pays sorte de l'impasse dans laquelle Marcos l'a plongé. Ceci d'autant plus qu'un important mouvement communiste, susceptible de capitaliser le mécontentement populaire si Cory déçoit, existe dans l'archipel. Dès lors banquiers et hommes d'affaires sont prêts à faire un geste. Qui de toute façon ne leur coûtera pas bien cher puisque, comme l'explique Stephen Dowds, spécialiste des investissements internationaux : "Une ou deux fentes n'ébranleront pas le mur du secret bancaire" (La Liberté, 7 avril 1986).

La Brèche



PHILIPPINES :

L'APRÈS MARCOS

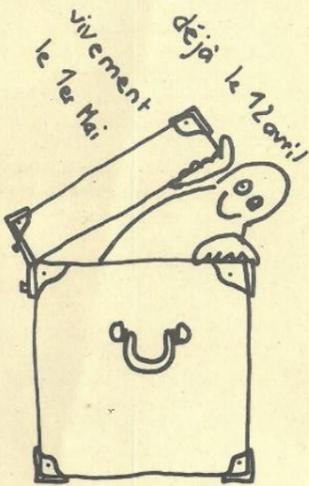
SALVADOR :

L'UNION CONTRE DUARTE

En mouvement



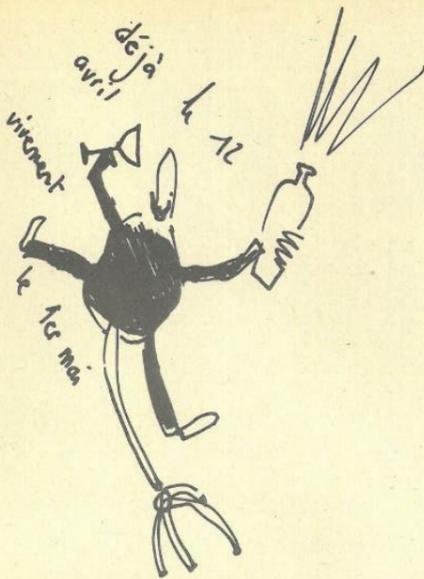
Nous vous avons déjà parlé de ce livre de Günter Wallraff dans un article, "Au fin fond de l'exploitation", paru dans *La Brèche* No 359, 15 mars 1986. Pendant deux ans, ce journaliste allemand a vécu (survécu plutôt) comme un Turc, trimé comme un Turc, subi les brimades et les discriminations qui constituent le lot de nombres d'immigrés dans cette démocratie de bon renom qu'est la RFA. Le livre vient de paraître en français. **Günter Wallraff, Tête de Turc**, Editions de la Découverte, Paris, mars 1986. Fr. 26.60. A lire absolument.



LE NICARAGUA
survira-t-il ?
LAUSANNE, samedi 3 mai
Salle de la Vallée de la Jeunesse
(près du giratoire de la Maladière,
bus TL No 1 et No 18)
18h : souper latino-américain avec les
conférenciers
informations, diaporamas, vidéos
20h : film de Félix ZURITA,
sur le Nicaragua aujourd'hui (45 min.)
21h : Conférence-débat
avec
Maurice Barth, dominicain,
co-auteur du livre *Le volcan nicaraguayen*
René Hollenstein, historien,
Comité Amérique centrale
Mô Massard,
du secrétariat Amérique centrale
23h à 04h : bal avec le groupe
AMERICA LIBRE
entrée Fr. 12.-, ét. 8.-, bal seul : 10.-.



Travail de nuit: ne pas céder! — Manifeste
contre le travail de nuit (compte rendu du
Forum du 15 juin 1985). Brochure du
Comité travail et santé, janvier 1986. A
commander à: Comité travail et santé,
case postale 1639, 2002 Neuchâtel. CCP:
20-913-3. Prix: Fr. 4.-.



À PROPSO

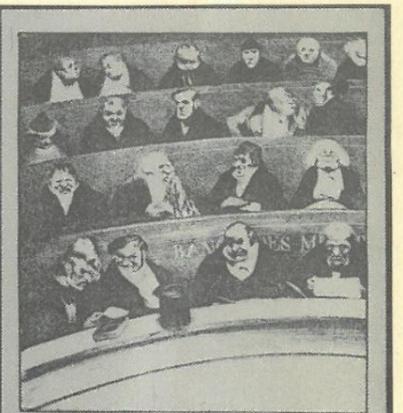
BIENNE : PETITES NOUVELLES DU CONSEIL DE VILLE

Depuis plusieurs mois, la discussion sur nos propositions relatives aux réfugiés était programmée. Elle a eu lieu, en fin de séance la semaine dernière, dans une salle à moitié vide, conseillers de ville de droite et journalistes étant rentrés au chaud.

Les résultats sont cependant très positifs. Notre but : intégration plutôt que dissuasion, la commune de Bienne doit agir solidairement aux côtés des requérants d'asile et ne céder à aucune pression dissuasive ou raciste à l'encontre des réfugiés.

Deux propositions concrètes

1. Des cours de langues : les requérants d'asile vivent un isolement culturel angoissant. Ils ont à se confronter à des lois, des normes culturelles, à faire des démarches officielles, organiser leur vie quotidienne dans un pays dont ils ignorent tout, depuis la langue, condition minimale pour établir la moindre communication. Les cours de langues leur apportent un premier soutien et une aide pour briser leur isolement. Le Conseil de ville a approuvé à l'unanimité (moins une voix AN et des abstentions des bourgeois) la mise sur pied de cours de langues dans le cadre des cours pour chômeurs.



LE CONSEIL DE VILLE

ET ...LE PSO

ALLEZ-Y VOIR

2. Permis de travail temporaire : lever l'interdiction. L'interdiction totale de travailler faite aux requérants d'asile a été assouplie l'été dernier suite aux pressions des milieux humanitaires. Mais le Grand Conseil doit encore reprendre la discussion. La Ville de Bienne devra intervenir en faveur de la levée de cette interdiction, tel a été le vote de la majorité du Conseil de Ville (contre l'avis du Conseil municipal et des bourgeois). Permettre à un requérant d'asile de travailler, c'est lui offrir une chance (très minime) de subvenir à ses propres besoins plutôt que de le cantonner au niveau des "assistés" dépendant des œuvres sociales, c'est l'aider à sortir du ghetto des réfugiés oisifs, c'est lui éviter le mépris et le rejet des "bonnes gens" laborieux!!!

Deux dénonciations

1. L'attitude de laisser-faire de la municipalité en janvier 1985 lors du transfert de 40 Tamouls pris en charge par la secte Jahu (qui met la main sur les Tamouls et se charge non seulement de les héberger, mais aussi de les endoctriner et les contraindre à respecter des normes culturelles qui leur sont étrangères).

2. Le comportement du responsable des œuvres sociales pour les requérants d'asile non respectueux des droits élémentaires de la personne.

PSO - Bienne

SOMMAIRE

EDITORIAL

Fortune de Marcos en Suisse : pillage et secret bancaire 1

POLITIQUE

Moins d'impôts ? Contribuables, soyez riches ! 3
Pour 650 millions : les riches sucrés 3
Félicien Morel applaudit les contras 8
Droit d'asile : bavure... mais qui en bave ? 8

SOCIAL

Comment les jeunes voient le monde : c'est pas Byzance 4
Tunnel de la Vue-des-Alpes : la gauche à droite 5
L'avortement en débat : vers une initiative, mais comment ? 5
Capitalisme et crise 5

DOSSIER

Euthanasie : une fausse réponse 6-7

INTERNATIONAL

Congrès du PCUS : vent nouveau de l'Est ? 9
La bataille du golfe de Syrte : depuis longtemps planifiée 9
SALVADOR : l'union contre Duarte 10

A ENTENDRE

Renaud, pas dupe... Interview 11

L'ÉVÈNEMENT

PHILIPPINES : la gauche marginalisée ? 12
Entretien avec Pierre Rousset

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

une année, enveloppe ouverte 55.-
une année, enveloppe fermée 65.-
une année, étranger (Europe) 80.-
abonnement de soutien 100.-
abonnement d'essai (7 num.) 13.-
(au lieu de 17 fr.50)

Administration :

La Brèche, case postale 858
1211 Genève 3
CCP 10 - 25 669

Rédaction :

La Brèche, 3, rue Chaucrau
1003 Lausanne, 021/20 98 49

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :
prenez contact

Parti
Socialiste
Ouvrier (PSO)
section suisse
de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche
case postale 13, 2500 Bienne 4, 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3, 022/20 68 02
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021/23 05 91
case postale 82, 1020 Renens VD 1
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
case postale 485, 1400 Yverdon



Moins d'impôts ?

Otto Stich ne passe décidément pas la rampe. Il lui avait fallu le ban et l'arrière-ban de la droite pour entrer au Conseil fédéral contre son parti. Il lui faut aujourd'hui réviser en baisse chaque projet, même le plus timide, pour obtenir les voix de ses électeurs.

Le Conseil fédéral voulait réformer l'impôt fédéral direct. Prudent, le Conseil fédéral s'en tint aux taux en vigueur, soit 11,5 o/o maximum sur le revenu et 9,8 o/o maximum sur les bénéfices. Il voulait simplement mettre un peu d'ordre, notamment sur les points suivants :

1. Remplacer l'imposition actuelle (sur la moyenne du revenu de deux ans) par l'imposition annuelle sur le revenu effectivement gagné l'année précédente.
2. Introduire la correction automatique de la progression à froid dès que le renchérissement atteint 10 o/o (jusqu'ici 7 o/o).
3. Séparer les taux pour célibataires (en les élevant) et pour couples mariés (en les abaissant).
4. Autoriser la déduction pour les cotisations et primes des 2e et 3e piliers (prévoyance professionnelle et épargne individuelle) en réduisant par ailleurs les déductions forfaitaires pour primes d'assurance.
5. Unifier le taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés de capitaux à 8 o/o au lieu du régime actuel d'un

Contribuables, soyez riches!

tarif à trois degrés, selon le rendement, qui favorise notamment les banques.

6. Introduire un nouvel impôt sur la participation aux bénéfices des personnes physiques dès que celle-là dépasse 20 o/o.

7. Combattre plus durement l'évasion fiscale en criminalisant les évasions "sournoises" et en prolongeant à dix ans le délai de prescription fiscale, le tout contrôlé par un organe spécial de la Confédération.

En montants chiffrés, le Conseil fédéral attendait des points 3 et 4 des pertes fiscales de l'ordre de 250 à 270 millions de francs par année. Au point 6, 50 millions de plus, tandis que les points 1 et 5 étaient des réformes neutres, sans effet sur les recettes fiscales. Au total, 200 à 220 millions de moins en impôts.

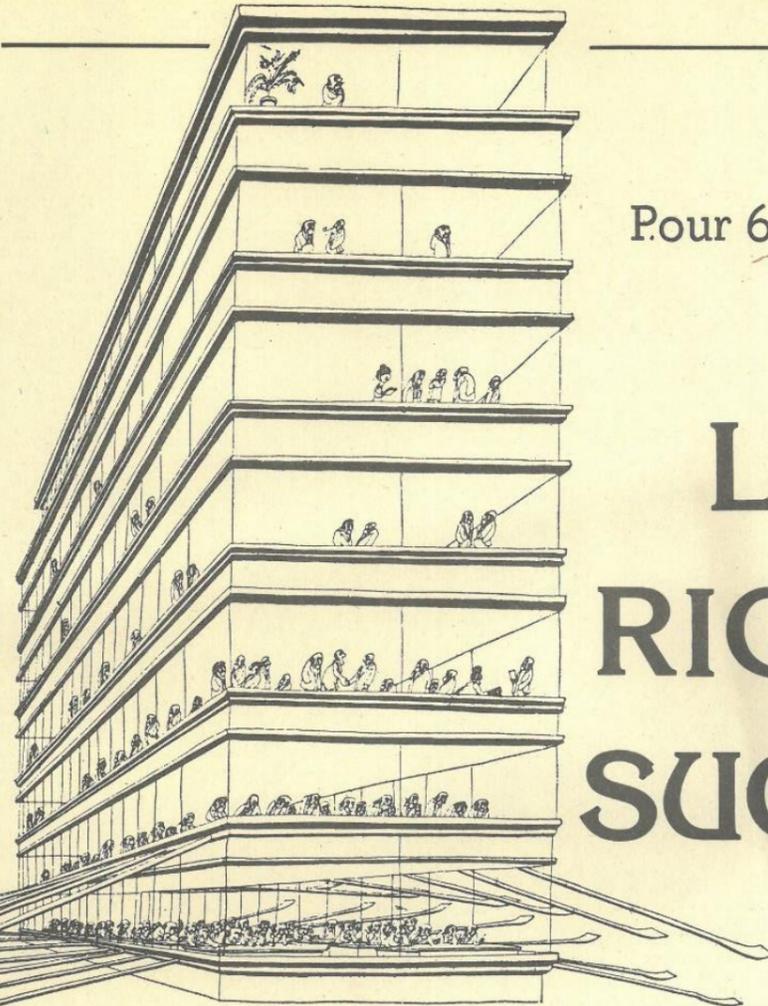
Mais le Conseil des Etats ne l'entend pas de cette oreille. Il a tout bonnement offert (lire ci-contre) 650 millions de recettes fiscales en moins, presque totalement au profit des riches. Ce cadeau doit être ajouté à tous les précédents: 300 millions d'exonération sur le 3e pilier (La Brèche, No 356, 1er février 1986), une réforme en vue de l'impôt sur le chiffre d'affaires qui laissera 1,5 milliard aux capitalistes (La Brèche, No 358, 1er mars 1986). Contribuables, soyez riches! Sans quoi le slogan "moins d'Etat, moins d'impôts" n'est pas pour vous.

L'histoire pourtant ne s'arrête pas là. A chaque initiative populaire, chaque proposition de réforme sociale avancée par la gauche, le bourgeois suisse — surtout s'il est conseiller national — ne manque pas de prendre son air responsable et sérieux pour demander: "où prendrez-vous l'argent?" Regardez-le maintenant quand il siège en commission parlementaire: celle du Conseil des Etats, après avoir préparé ses cadeaux pour les riches, s'est simplement bornée à dire qu'il faudrait trouver une compensation, mais s'est refusée à avancer la moindre proposition!

Cependant, un professeur fribourgeois radical, Walter Wittmann, a proposé pour ce qui lui tient à coeur — les dépenses militaires, parbleu! — un supplément d'impôt spécial sur le chiffre d'affaires. On sait que ce genre d'impôt se reporte sur le consommateur. Et comme la boulimie du Département militaire atteint de telles proportions que même certains bourgeois s'en inquiètent, il fallait bien faire un geste.

Et si on abolissait l'armée, n'y aurait-il pas amplement de quoi redresser les finances fédérales?

Rivière



Pour 650 millions :

LES RICHES SUCRÉS

Le Conseil des Etats — ce parlement du conservatisme qui se fait passer pour le "garant du fédéralisme" — vient d'ouvrir toutes grandes, dans sa session de mars, les vannes des exonérations fiscales aux privilégiés. De l'harmonisation fiscale à l'impôt fédéral direct, il a modifié les propositions du Conseil fédéral en faveur des riches, des propriétaires immobiliers et des banques notamment. Il a même ajouté deux motions demandant au Conseil fédéral d'abaisser la charge fiscale des banques.

Les parlementaires se sont livrés à une véritable mise en scène avant de renvoyer en commission, dépecé et amputé, le projet de loi du Conseil fédéral sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes. Ils ont notamment refusé l'un des points forts de ce projet: l'imposition annuelle sur la base du revenu effectivement gagné l'année précédente. Seule méthode claire et cohérente de taxation fiscale.



C'est qu'ils voulaient éviter un référendum d'opposants encore plus jaloux de leurs privilèges. Mais le théâtre a atteint son comble lorsque des parlementaires qui avaient voté l'entrée en matière n'ont soudain plus voulu entendre parler de cette loi, renvoyée de justesse en commission pour éviter son refus pur et simple.

Holdings et sociétés fictives

Le Conseil fédéral leur avait pourtant soumis un projet d'une extrême prudence dans un domaine où pourtant, comme l'admettait le rapporteur Binder, fleurit un "véritable tourisme fiscal". La taxation des héritages et donations était laissée à la libre compétence des cantons comme jusqu'ici. L'impôt sur la participation aux bénéfices des personnes physiques, proposé par le Conseil fédéral, avait en outre

été rayé par la commission du Conseil des Etats — avec l'aval du socialiste Otto Stich.

Mais c'en était encore trop. Au chapitre des déductions, le Conseil des Etats a ajouté les défalcatations sur les économies d'énergie et la protection de l'environnement, qui favorisent particulièrement les propriétaires immobiliers, et accordé aux pauvres propriétaires de capital le droit de déduire jusqu'à un tiers de leurs pertes — alors que les gains d'impôt! Quant à reconnaître, comme le demandait le Conseil fédéral, les évasions fiscales "sournoises" comme une fraude, cette mafia d'avocats d'affaires n'en a rien voulu savoir, pas plus que d'une prolongation de six à dix ans du délai de prescription fiscale.

Sur un seul point, les défenseurs de privilèges n'ont pas eu gain de cause: l'exonération des holdings et sociétés fictives. Le Glaronais Peter Hefti, qui plaide l'exemption totale des holdings étrangères, est resté minoritaire. C'est alors que bien des parlementaires, qui avaient voté l'entrée en matière, se sont rebiffés. On savait déjà que les avocats d'affaires lanceraient un référendum si ce point n'était pas acquis. Mais comme il n'est pas facile de gagner une majorité en votation sur les privilèges de sociétés fictives, ces Messieurs prévoient de justifier leur référendum par le refus de la déclaration fiscale annuelle. Le Conseil des Etats ayant refusé celle-ci, il leur fallait un autre prétexte. Ils sont alors partis en guerre contre l'article 69, qui oblige les cantons à "appliquer immédiatement" la loi... s'ils ne l'ont pas fait dans les huit ans! Pure manoeuvre quand on sait que, même sans cet article, la Confédération peut exiger dans ce délai l'application de la loi.

Droit d'asile pour qui ?

Le motif réel n'était donc que de défendre le droit d'asile des

capitaux en fuite. Pendant que les autorités refoulent les réfugiés jusqu'à les livrer à leurs oppresseurs, un quarteron d'avocats d'affaires, au nom du "fédéralisme", tient à conserver aux cantons le privilège d'entretenir un petit nid bien chaud aux fraudeurs de fisc.

Quand, de "l'harmonisation fiscale", on passe à l'impôt fédéral direct, ces mêmes parlementaires se sont en revanche empressés d'accepter le projet. Au nom de la "protection de la famille", il décharge en effet les couples aisés, un peu moins il est vrai que ce que demande le parti radical. Et les propriétaires immobiliers s'y voient gratifiés de la faveur de n'être taxés que sur 70 o/o de la valeur locative fixée (déjà très bas) par le canton. Evidemment, personne n'a voulu accorder une déduction analogue aux locataires grevés d'un loyer élevé. Encouragement à la propriété, tel est le seul credo du Conseil des Etats.

L'unique correction sociale a été de doubler la déduction pour enfants, qui passe de 2000 francs à 4000 francs. Cette décharge, qui corrige quelque peu la différence entre couples mariés et non mariés avec enfants, se fait cependant au détriment des célibataires qui, même avec un faible revenu, passeront plus fortement à la caisse.

L'évasion fiscale n'est pas une fraude

Côté sociétés de capitaux par contre, les déductions sont allées bon train. La Confédération perdra 150 millions de recettes annuelles grâce au maintien d'un tarif favorable aux banques, dont le taux a été en outre abaissé. Même le Grison Cavelti s'est opposé, en vain bien sûr, à ce "privilège inacceptable".

L'évasion fiscale, comme on pouvait s'y attendre, ne sera pas reconnue comme une fraude. Le Conseil des Etats accorde tout juste à la Confédération le droit de créer un organe de contrôle.

Et pour couronner le tout, la mise en scène s'est achevée en une vulgaire comédie de boulevard: sans broncher, ceux qui venaient de refuser la déclaration fiscale annuelle se sont empressés d'accepter... la perception de l'impôt fédéral chaque année. Le simple pékin passe toujours à la caisse.

J. Steiger

Comment les jeunes voient le monde :

C'est pas Byzance



Dans quel monde vivons-nous? Quels sont les problèmes prioritaires de l'heure? Le tiers monde, c'est où? Pourquoi le tiers monde? Voici quelques questions à l'origine d'une enquête¹ menée auprès de jeunes de toute la Suisse. Les réponses ne sont pas toujours très gaies. L'avenir n'y apparaît pas porteur de grands espoirs. Cependant, ce n'est pas vraiment la "bof-génération". Beaucoup aimeraient agir. Mais comment?

Il s'agissait avec cette enquête de "préciser de façon systématique, la perception, les connaissances, les opinions et les attitudes des jeunes par rapport au monde dans lequel ils vivent". Pour ce faire, les auteurs ont sélectionné 300 classes dans tout le pays, ce qui leur a donné un échantillonnage de 5023 élèves (2237 alémaniques, 2056 romands, 730 tessinois), tous et toutes âgé(e)s entre douze et seize ans. L'étude a été réalisée à partir de cette population.

Le monde? Pas très beau

Première question, celle concernant les trois problèmes les plus graves dans le monde actuel. Dans une liste de 14 problèmes proposés, voici les trois les plus souvent choisis: la faim (pour 70 o/o des élèves), l'environnement (50 o/o), l'armement et les guerres (41 o/o). Suit d'assez près le chômage (30 o/o). Malgré des différences selon les régions linguistiques, la faim reste le premier problème cité partout. Vision finalement très réaliste. Inutile d'insister en effet sur la réalité de la famine, de la destruction de l'environnement et de la course aux armements. Autant de dangers, et de caractéristiques, du monde dans lequel nous vivons.

Même exercice, mais cette fois-ci touchant à la Suisse. A l'aide de la même liste, les élèves devaient à nouveau indiquer les trois premiers problèmes. Le résultat: l'environnement (73 o/o), le chômage (48 o/o) et les problèmes de drogue (43 o/o). Résultat plus ou moins attendu et qui ne tranche pas radicalement avec l'opinion des adultes. Mais, et c'est plutôt inquiétant, vient ensuite le fait qu'il y aurait trop d'étrangers et de réfugiés (33 o/o). Une fois de plus, en Suisse romande surtout, les ravages de la xénophobie et du principe de bouc émissaire qui ne se limitent pas qu'aux personnes âgées. Une mentalité cependant contre laquelle on peut lutter: ils et elles sont tout de même 19 o/o à considérer comme grave la xénophobie et le racisme existant en Suisse. Et en Romandie, où on trouve 38 o/o de jeunes pour dire qu'il y a trop d'étrangers, 32 o/o des élèves interrogés signalent le

racisme et la xénophobie au nombre des problèmes prioritaires. C'est du reste de ce côté-ci de la Sarine que la question polarise le plus. Partout ailleurs les proportions entre pro et anti-étrangers tournent autour de la moyenne nationale.

Xénophobie, mais...

Les conclusions ne sont d'ailleurs pas si simples. Pour mieux tester l'attitude à l'égard des étrangers, les enquêteurs ont imaginé plusieurs situations impliquant plus directement les jeunes. Première

situation: l'accueil d'un réfugié chez soi. 67 o/o de réponses positives, 13 o/o de non et un petit cinquième d'hésitants. On peut supposer que ce 20 o/o d'hésitants et ce 13 o/o de non répondent au 33 o/o, mentionné plus haut, persuadé qu'il y a trop d'étrangers en Suisse. Mais dans une deuxième situation, la part des non-xénophobes augmente. Elle met en scène deux jeunes - l'un Suisse, l'autre Espagnol - aux mêmes qualifications scolaires et en concurrence pour la même place d'apprentissage. La question est de savoir si, dans pareilles circonstances, une discrimination en défaveur du jeune Espagnol est justifiée. 72 o/o de tous les élèves s'opposent à cette discrimination, 12 o/o la trouvent justifiée alors que 16 o/o n'ont pas une opinion définitive. Cependant, et c'est significatif, les plus âgés des élèves sont nettement plus enclins à tolérer cette discrimination que leurs cadets. Autrement dit, plus le jeune s'approche de l'échéance de l'apprentissage et plus il aura tendance à succomber aux sirènes xénophobes: les pressions du marché des places d'apprentissage, des perspectives professionnelles pas trop brillantes (48 o/o des jeunes ont inquiets devant le chômage!)

et... le principe du bouc émissaire qui vient voiler les véritables causes du problème. Mais, rappelons-le, près de trois jeunes sur quatre condamnent toute discrimination dans ce domaine. A méditer...

Le tiers monde et nous

Toute une partie de l'enquête s'intéresse au tiers monde et à l'image qu'en ont les jeunes. Plusieurs constatations s'en dégagent. D'abord l'information. A la question "quel est l'événement récent touchant le tiers monde dont tu te souviens le mieux?", 27 o/o des élèves interrogés sont incapables d'en nommer un seul. Une absence "de motivation pour s'informer sur le tiers monde chez plus d'un quart des élèves (...)", soulignent les auteurs. Sinon 51 o/o retiennent la faim comme un événement marquant survenu récemment. Pas étonnant lorsqu'on se penche sur les sources d'information utilisées: TV/radio (pour 91 o/o) et journaux (66 o/o) sont très largement en tête de ce hit-parade. La prépondérance de ces médias comme faiseurs d'opinion est à nouveau mise en lumière. C'est pas vraiment rassurant.

L'opinion sur le tiers monde ensuite. Ou pourquoi ces pays vivent-ils une situation de misère? Les élèves avaient le choix entre cinq points de vue répandus dans le public, dont quelques clichés à connotation raciste. La proposition la plus politique - "C'est parce qu'ils sont exploités par les pays riches que les pays du tiers monde sont pauvres" - reçoit 34 o/o d'avis en accord avec cette opinion, 37 o/o qui ne savent pas et 29 o/o qui s'y opposent. Ce sont d'abord les élèves les plus âgés et fréquentant une école de type supérieur (donc en général issus d'un milieu social favorisé) qui acceptent le plus volontiers cette proposition. Entre autres parce qu'ils sont plus à même de trouver leurs sources également en dehors des grands canaux d'information².

Agir, mais comment?

Enfin le "profil" de ceux qui aimeraient agir en faveur du tiers monde. Précisons tout de suite que seuls 12 o/o des jeunes affirment ne jamais vouloir participer à une action pour le tiers monde. 37 o/o feraient bien quelque chose, mais doutent "que cela soit très utile". "(...), il ressort que le sentiment d'impuissance face au contexte social immédiat, relèvent à juste

titre les enquêteurs, est le plus grand frein à une ouverture vers les problèmes du monde." Agir oui, mais comment? Ceux et celles néanmoins prêt(e)s à s'engager se retrouvent, en gros (il s'agit de tendances), dans les deux groupes suivants:

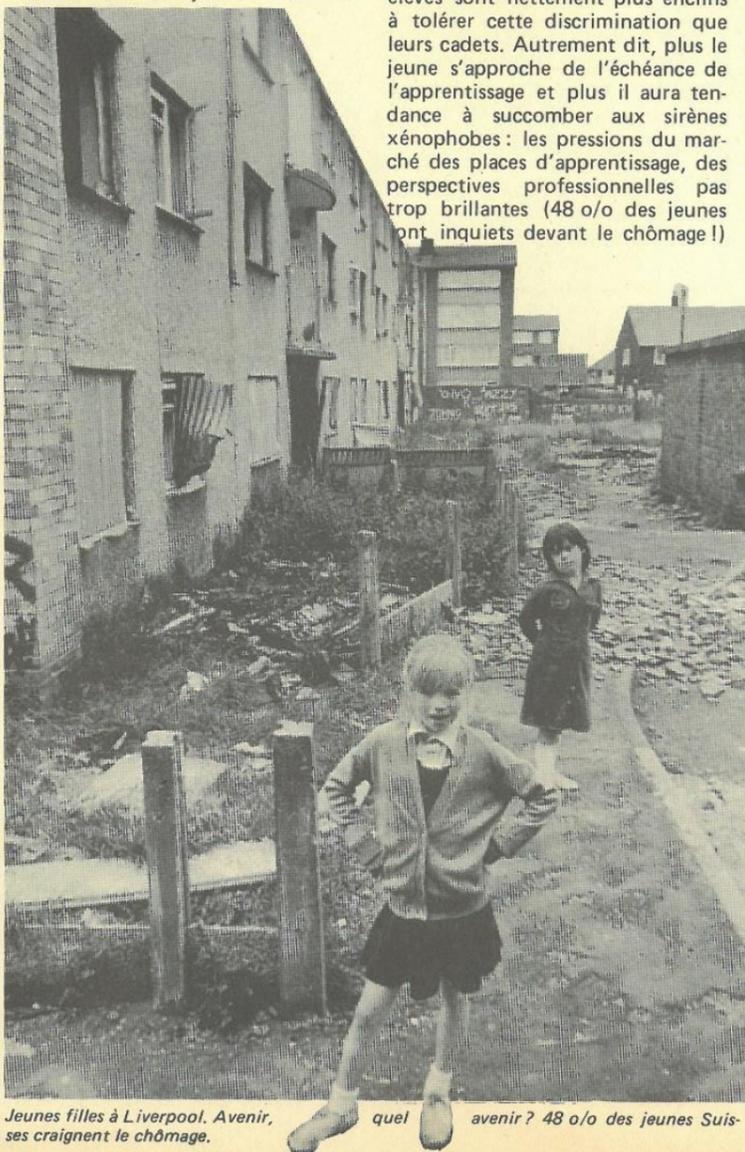
* "Les filles, qui se sentent en accord avec leur entourage social et qui sont d'avis que l'Etat devrait renforcer son aide (au tiers monde, réd.) sont disposées à participer publiquement à une action et à partager individuellement" (par exemple en donnant une partie de leur argent de poche pour financer un projet concret).

* "Les garçons, plutôt jeunes, qui attribuent une grande importance à la religion et qui travaillent bien à l'école, sont surtout disposés à partager individuellement" (argent de poche).

Les auteurs ajoutent que ces "deux groupes qui sont les plus disposés à s'impliquer personnellement dans des activités en faveur du tiers monde sont (...) surtout motivés par des valeurs - en partie chrétiennes - plutôt que par des connaissances et des analyses sur le tiers monde." Des valeurs humanistes générales, sans doute très confuses, mais qui postulent l'idée élémentaire de la solidarité; idée qui s'inscrit en faux face à l'idéologie dominante: la performance, le chacun pour soi, la volonté d'être compétitif, etc.

Mais le contexte socioculturel dans lequel évoluent les jeunes demeure le facteur déterminant. Ecoutons la conclusion générale de l'étude: "... ce sont surtout les garçons issus des couches sociales inférieures qui sont les moins ouverts au monde qui les entoure. Ils n'ont presque aucune connaissance du tiers monde et ils se distinguent soit par leur attitude méprisante, soit par leur xénophobie. Plus que les autres, ils ont un sentiment d'impuissance face aux problèmes du monde."

P. Girardet



Jeunes filles à Liverpool. Avenir, quel avenir? 48 o/o des jeunes Suisses craignent le chômage.

L'avortement en débat à Zurich

VERS UNE INITIATIVE, MAIS COMMENT ?

Le 22 mars dernier, une centaine de femmes se sont rencontrées au Volkhaus de Zurich pour débattre de l'interruption de grossesse. La rencontre était préparée par l'OFRA, l'Infra, la VPOD/SSP et le PSO — le noyau actif du Comité maternité sans contrainte.

Une table ronde dirigée par Susi Wiederkehr (PSO) devait au préalable lancer la discussion. La solution fédéraliste (voir *La Brèche*, No 358, 1er mars 1986) fut qualifiée de "politique des petits pas", ou encore de "solution de secours insatisfaisante". D'autres (E. Zumbühl de la commission femme VPOD, A. Sax de l'Infra, V. Bosshard de l'OFRA) la considèrent comme un recul. Plusieurs autres positions furent également exprimées: solution des délais sans remboursement par les caisses maladie car sinon c'est irréaliste (USPDA); solution des délais ou décriminalisation totale avec remboursement par les caisses maladie (point de vue des autres représentantes). Bref, on le voit, un débat animé pour tenter de définir une perspective afin de sortir de l'impasse actuelle.

Steffi Engert, rédactrice de *Was tun* (organe de notre section soeur en Allemagne fédérale), présente l'état du débat en RFA. Les syndicats, par exemple, réclament de plus en plus souvent l'abolition de l'article 218 réglementant l'avortement. Et ceci en partant de l'idée que: "Moins nous revendiquons, plus nous perdons". Dans les groupes de travail, on s'est très vite rendu compte de la nécessité d'élargir le débat et les revendications. Ainsi de l'exigence pour l'ouverture de dispensaires-femmes ou des liens existant entre la politique nataliste bourgeoise et le racisme. Certaines proposèrent une initiative pour "l'autodétermination" en matière de techniques de reproduction et de sexualité. Steffi Engert confirma que de semblables débats existent aussi en Allemagne fédérale.

Hormis la question controversée du remboursement par les caisses maladie, on a peu discuté du contenu d'une future initiative. Seule Annemarie Rey (USPDA) s'est déclarée opposée au lancement de deux initiatives: l'une pour la solution des délais, l'autre pour le remboursement par les caisses maladie.

Vers une nouvelle initiative, mais comment? Avant de trancher cette question, il est nécessaire de continuer la discussion, notamment au niveau local. L'OFRA de Zoug et de Genève ont déjà prévu des rencontres sur le sujet. Une nouvelle assemblée nationale se tiendra cet automne. Entre temps, les femmes de la VPOD/SSP proposèrent une action commune à l'occasion des débats au Conseil national (session d'été) sur la solution fédéraliste. La proposition fut évi- demment acceptée à l'unanimité.

correspondante

Tunnel de la Vue-des-Alpes :

LA GAUCHE À DROITE!

Deux camps s'affrontent en perspective de la votation cantonale concernant le tunnel routier sous la Vue-des-Alpes. Opposé à ce projet, un comité comprenant le PSO, le syndicat des cheminots (SEV), Ecologie et liberté (membre de la fédération des partis écologistes) et l'Association suisse des transports (AST). En face: l'union sacrée entre la droite traditionnelle et la gauche non moins traditionnelle (PS, POP et syndicats) qui marchent main dans la main sous la bannière pompeuse d'un Comité pour le redressement économique (sic).

Le PSO avait le premier exprimé publiquement son refus du projet de tunnel routier (voir *La Brèche*, No 327, 6 octobre 1984), car:

- il favorise une fois de plus la route et entraînera une augmentation du trafic routier;
- il condamne la ligne CFF Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds;
- il coûte 300 millions pour un gain de deux kilomètres.

Ses partisans, par contre, diffusent l'illusion qu'il suffit d'avoir une bonne route pour régler les problèmes d'emploi vu l'implantation attendue de nouvelles entreprises.

Propositions différentes

Le PSO se prononçait en faveur d'une amélioration des communications au moyen d'un train (ou d'un métro) rapide (environ 10 minutes entre les deux villes) et respectueux de l'environnement. Puis Ecologie et liberté (EL) prenait une position similaire, ainsi que l'AST.

Le SEV appréhendait également ce projet de tunnel routier, tant du point de vue de la politique générale des transports, que de celui de l'emploi des cheminots dans le canton. Tout en s'opposant au tunnel routier, le SEV recommandait une amélioration de la ligne CFF actuelle. Ce que le Conseil d'Etat ne fut pas capable de faire. Par ailleurs, le SEV est aussi sceptique concernant l'effet d'un tunnel sur l'emploi.

L'opposition PSO, SEV, AST, EL part donc d'un point de vue radicalement différent au sujet de la politique des transports. Idem en matière de relance régionale puisque, tout en proposant une alternative écologique, nous préconisons d'autres mesures en faveur de l'emploi. Que la droite soit favorable au transport individuel par route et au bétonnage, rien d'étonnant à cela. Le Parti radical compte de grands entrepreneurs de génie civil, et le ministre cantonal des Travaux publics est, comme par hasard, radical.

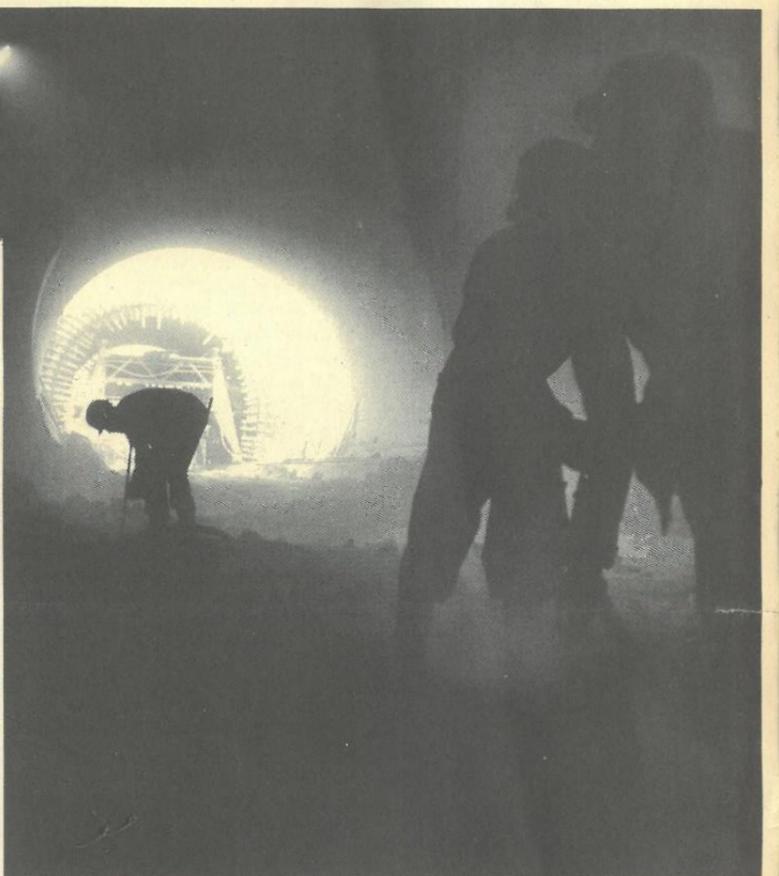
Union sacrée pour le béton

Mais à "gauche", l'unanimité en faveur du tunnel est totale. Au

Grand Conseil, seuls trois députés, membres du SEV et du PS, ont été jusqu'à l'abstention. Position intolérable pour certains fanatiques du tunnel puisque un de ces députés abstentionnistes a reçu des menaces anonymes depuis!

A La Chaux-de-Fonds, quasi unanimité droite-gauche pour envoyer (à l'initiative du PS) une lettre officielle appuyant le tunnel routier à tous les habitants de la commune. Même la proposition de notre camarade Suzanne Loup au Conseil général (législatif) de la ville — cette lettre devrait au moins contenir les points de vue des partisans et des opposants — a été balayée, ne trouvant aucun appui auprès du PS et du POP.

Ces partis ont-ils oublié leurs déclarations écologistes? La politique qu'ils cautionnent est celle qui a conduit à la mort des forêts, à l'explosion du trafic automobile



et de ses nuisances. En outre leur participation à la propagande pour le "redressement économique" du canton, à l'unisson avec la droite, passe sous silence les piètres résultats de la promotion économique: 1000 emplois créés en dix ans pendant que 15 000 disparaissaient. Le PS et les syndicats, faut-il le rap-

peeler, n'ont pas bougé le petit doigt lors de ces licenciements massifs!

Reste l'argument médical: il faut abolir la barrière psychologique de la Vue-des-Alpes. Mais franchement, accepter une thérapie à 300 millions, n'est-ce pas se faire rouler?

José Sanchez

CAPITALISME ET CRISE

CRIS D'ALARME

Des dizaines de millions d'enfants de cinq à quinze ans, révèle un rapport de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), sont exploités de façon éhontée: vendus comme domestiques, livrés à la prostitution, etc. La CISL explique que, poussés par la misère, ces enfants et leurs parents acceptent n'importe quel boulot sans rien dire. Et du côté des autorités des pays concernés, on préfère fermer les yeux malgré les lois qui, dans la plupart des cas, interdisent le travail des enfants.

L'enquête de la CISL les recense dans l'industrie, l'agriculture ou les petits métiers de rue. Au Brésil, ils sont au moins 500 000 à travailler plus de 49 heures par semaine; en Inde, en Afrique et au Moyen-Orient quelque 48 millions de jeunes

garçons et filles sont "économiquement actifs". Mais les pays développés sont également concernés. Aux Etats-Unis, 800 000 enfants participent aux travaux des champs pour aider leurs parents à survivre. En Angleterre, 20 o/o des victimes d'accidents dans les fermes ont moins de quinze ans. En France, en Autriche et en Suisse, comme en Grèce, en Italie (500 000 d'après les syndicats), en Espagne et au Portugal, l'utilisation d'enfants à des tâches pénibles ou dangereuses n'a pas complètement disparu. Petit rappel: l'OIT a passé une convention interdisant le travail des enfants en dessous de 14 ans dans l'industrie. C'était... en 1919.

FILLES-MÈRES PAR MILLIONS

Plus d'un million d'adoles-

centes sont enceintes chaque année aux Etats-Unis. Pour elles, l'avenir s'annonce dur: la moitié d'entre elles ne finiront pas leurs études secondaires (contre 4 o/o pour les autres) et elles devront recourir à l'aide sociale (71 o/o des femmes de moins de trente ans recevant l'aide aux familles sont des adolescentes). Côté divorce, elles y sont deux ou trois fois plus sujettes que la moyenne. En plus "l'héritage" familial semble lourd: 82 o/o des filles-mères ont été conçues lorsque leurs mères avaient 15 ans. L'ensemble de ces données, publiées par le magazine *Time*, expliquent aussi pourquoi 30 o/o des avortements sont pratiqués sur des adolescentes.

Burke

La pratique de l'euthanasie fait l'objet de directives de l'Académie suisse de science médicale (ASSM) et d'une jurisprudence qui distinguent l'euthanasie active de l'euthanasie passive. Dans le premier cas le médecin abrège délibérément la vie de son patient en hâtant la venue de la mort par des moyens techniques. Cet acte est punissable selon le Code pénal suisse au même titre qu'un homicide intentionnel (art. 111-114). L'euthanasie passive, en revanche, consiste à renoncer à des mesures techniques qui prolongeraient artificiellement la vie d'un patient condamné. Les directives de l'ASSM l'autorisent dans le cas où un patient conscient l'a clairement exprimé ou, concernant un patient incapable de discernement, si sa volonté peut être présumée.

La distinction pratique entre euthanasie active et passive n'est pas toujours évidente. La jurisprudence depuis 1975, à la suite de l'affaire du professeur Urs Haemmerli, médecin-chef au Tremplispital de Zurich, considère par exemple que la suppression de l'alimentation par sonde (mise à part l'eau) à un mourant fait partie de l'euthanasie passive. La sédation des douleurs peut de même, en fonction du dosage, plus ou moins hâter la mort. Par extension, le refus d'être hospitalisé ou réanimé, même si ces mesures pourraient se solder par un succès et prolonger substantiellement l'existence d'un individu, est assimilé à une forme d'euthanasie puisque, au cours des derniers instants de son existence, le patient requiert souvent la prescription médicale de médicaments contre la douleur.

UN DROIT LÉGITIME ?

A première vue, l'euthanasie apparaît comme un droit légitime d'individus confrontés à de terribles dilemmes. Ainsi le malade sans espoir de guérir désireux de mettre un terme à ses souffrances ou la personne âgée préférant mourir plus tôt mais chez elle que plus tard à l'hôpital. Ces situations concrètes condamnent toute opposition de principe à l'euthanasie.

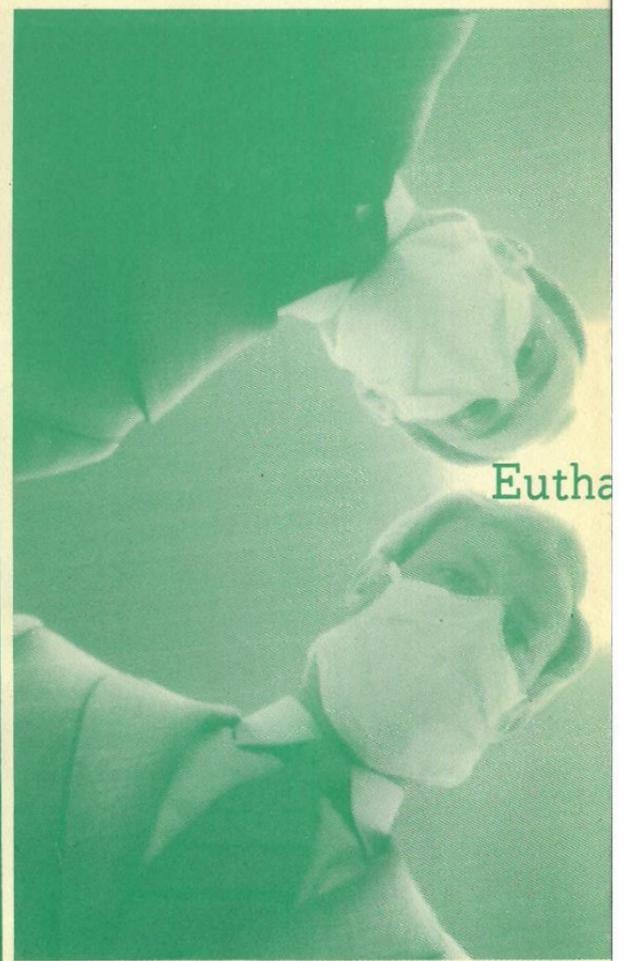
Dans un article impressionnant (*Wochen Zeitung*, 2 mars 1984), Christophe Egli, souffrant d'une maladie héréditaire incurable justifie son refus de toute forme d'euthanasie en décrivant quel aurait été son sort s'il était né dans les années trente à quelques kilomètres seulement de chez lui, de l'autre côté du Rhin. Les caractéristiques de sa maladie et son handicap en auraient fait une victime certaine de l'eugénisme nazi. Après avoir été soumis dès 1933 à la loi sur la stérilisation forcée, son sort aurait été scellé rapidement en 1939-1940 par une injection mortelle de Luminal effectuée par le personnel responsable de l'élimination des malades et des handicapés, ou, quelque temps plus tard, dans une chambre à gaz. Il plaide donc contre l'adoption d'une loi autorisant l'euthanasie, et même contre toute forme d'euthanasie médicale. Il faut savoir cependant que les mesures contre les malades et les handicapés ont été appliquées à la suite de directives personnelles de Hitler, rédigées sur du papier à en-tête et datées du 1er septembre 1939. Aucune loi ne fut nécessaire pour cela. La loi l'aurait interdite qu'il en eût été de même, car la Loi sur l'élimination des périls menaçant le peuple et le Reich (*Gesetz zur Behebung der Not von Volk und Reich*) passait au-dessus de toutes autres considérations ou intérêts spécifiques. Le danger évoqué par Christophe Egli n'est pas l'euthanasie en soi, mais le nazisme et l'abolition des libertés individuelles qui l'accompagne.

Les partisans de l'euthanasie répondront donc à Christophe Egli que la légalisation de ce "droit à une mort humaine" pourrait être légitime dans une société où les règles de la démocratie bourgeoise sont respectées et ceci indépendamment de l'utilisation que pourrait en faire une dictature.

Parmi les défenseurs de l'euthanasie, EXIT (association pour une mort humaine) fonde sa position sur une série de droits, pour elle inaliénables : droit à disposer de sa vie, droit à l'autodétermination du malade, droit des hommes à une mort humaine, droit à une mort libre. Le droit inscrit dans la loi à une mort digne est présenté comme un moyen pour l'individu de défendre ses intérêts face aux pratiques médicales (acharnement thérapeutique, hospitalisations et réanimations abusives) qui tendent à les bafouer. C'est de cet argument qu'il faut discuter : à supposer que l'euthanasie soit un recours légitime, ce droit est-il réalisable pratiquement et quelle protection offre-t-il à l'individu ?

DISPOSER DE LA VIE

Qu'est-ce que "le droit à disposer de sa vie" ? Si nous considérons la vie comme un phénomène non seulement biologique mais également social, ce droit ne peut avoir de sens que si la personne dispose d'un contrôle sur sa vie sociale. Or une personne dont la santé est gravement compromise n'a pas eu en général la possibilité de maîtriser (seule ou collectivement) les facteurs (individuels ou collectifs) qui ont influencé sa santé ou les décisions médicales la concernant. Face à ces deux aspects essentiels de sa vie — la protection de sa santé et les traitements médicaux — le citoyen est démuné. Considérer cela comme secondaire revient à réduire la vie à sa composante biologique. Et le droit à disposer de sa vie s'avère être, en réalité, un droit à choisir entre les deux termes d'une seule et unique décision dans le parcours d'une existence, la dernière : celle de l'heure du trépas lorsqu'il est déjà prévisible ou certain à brève échéance. Même dans ce cas, il serait sot de faire la fine bouche : tout droit de choisir est bon. Mais méfions-nous tout de même qu'il ne s'agisse pas d'un droit formel permettant une fois de plus à d'autres de décider pour nous.

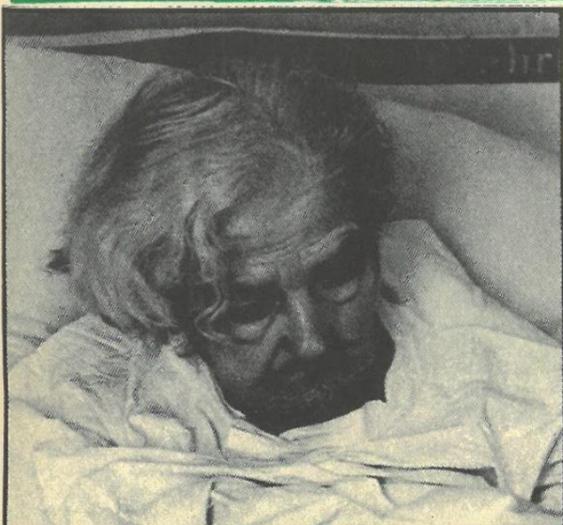
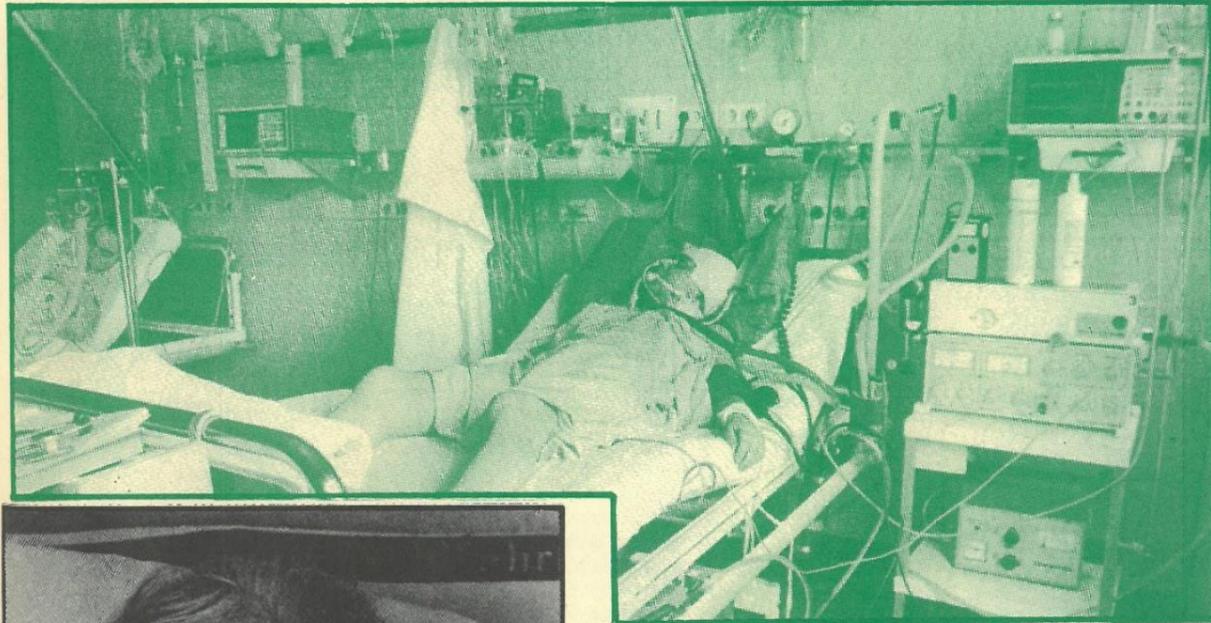


FAU RÉPO

La votation sur l'initiative droit à la vie, en juin, supporteurs de l'initiative, la droite conservatrice et républicaine, l'avortement et euthanasie. En amalgamant ces deux initiatives, le droit à l'avortement. L'initiative connue une véritable victoire, l'euthanasie reste entière. Le dossier que nous publions essaie de clarifier notamment qu'il s'agit d'une fausse réponse à un vrai problème.

Le refus de l'acharnement thérapeutique, c'est-à-dire le maintien en vie au prix d'interminables souffrances ou d'un profond handicap de malades condamnés, reste l'argument le plus cité, mais le moins convaincant, des partisans de l'euthanasie. Certains cas exemplaires ont marqué l'opinion publique et les succès dont la médecine hospitalière aime à se prévaloir (prothèses, soins intensifs, greffes d'organes, instruments de diagnostics sophistiqués, etc.) contribuent à donner l'image partiellement fondée d'une médecine pour laquelle l'acte en soi a plus d'importance que les bénéfices qu'en tire le patient. La littérature médicale fourmille néanmoins de réflexions sur les indications à l'admission de patients dans les centres de soins intensifs ou sur les critères autorisant un médecin à ne pas réanimer un malade. Ces réflexions ne sont pas totalement indépendantes de la pression des partisans de l'euthanasie ou du mécontentement de l'opinion publique face à une médecine moins humaine et plus technicienne. Mais le malaise est plus profond : il provient du fait que l'énoncé même de la question (quand faut-il cesser de vouloir soigner ?) est incompatible avec l'organisation actuelle de la médecine. Les hôpitaux sont fondamentalement axés sur le traitement, la réadaptation et le retardement de l'échéance de la mort. Qu'ils soient également le lieu où meurt la grande majorité de la population est une conséquence de l'organisation générale de la société. Il s'agit d'une fonction qui leur est déléguée mais dont la logique est contradictoire avec leur fonction thérapeutique. Vouloir y développer une médecine plus douce, renonçant à prolonger artificiellement des souffrances sans espoir, semblerait humaniser la pratique hospitalière. Mais, du fait de l'existence de ces deux fonctions aux logiques divergentes, la limite entre humanité et incompétence n'est pas facilement repérable. Le risque paraît supérieur au bénéfice. En mettant d'ailleurs des garde-fous à la pratique de l'euthanasie, l'ASSM protège le crédit de la profession médicale aux yeux de la population.

La seule exigence concrétisable est celle d'attendre du personnel soignant qu'il pratique correctement la médecine diagnostique et curative pour laquelle il est formé et organisé. L'acharnement thérapeutique est dans ce contexte un phénomène marginal, probablement contrebalancé par



Il en est de même de l'autre situation fréquemment invoquée en faveur du droit à une mort humaine : celle de la personne âgée, handicapée physiquement et/ou psychologiquement, dont la capacité à mener une vie autonome diminue de façon flagrante et qui préfère mourir dans son appartement que de survivre dans une pension, contre l'avis de ses voisins ou de sa famille. La décision de placement institutionnel est en général tout de même prise malgré l'avis de l'intéressé en raison d'un événement contraignant, tel que l'hospitalisation du conjoint valide. Dans ces situations, le choix est biaisé : l'alternative à l'hospitalisation n'est pas le droit de mourir de faim et de soif dans son appartement ou d'abrèger ses jours au moyen de médicaments, mais celui d'être soigné à domicile ; l'infrastructure nécessaire pour cela est cependant dans la plupart des cas insuffisante, surtout pour les retraités ne vivant que de l'AVS.

nasie :

SSE ONSE

1985, a fait ressurgir le débat sur l'euthanasie. Les actionnaires, avaient sciemment mêlé interdiction de problèmes, elle cherchait à piéger les défenseurs du éroute devant les urnes, mais le problème de l'euthanasie y apporter quelques éclaircissements. En soulignant problème.

le nombre de ceux à qui on refuse des soins d'urgence ou des traitements très coûteux qu'ils souhaiteraient. Accorder de surcroît au personnel soignant (médecins inclus) l'autorisation légale de juger de l'opportunité ou de l'utilité de prolonger la vie d'un individu gravement malade ne semble pas raisonnable. Premièrement parce qu'il n'en a pas les compétences; deuxièmement parce que c'est contradictoire avec la seule fonction sociale qui devrait être déléguée aux hôpitaux : le diagnostic et le traitement de maladies constituées. La prise en charge de la mort et de l'entretien des personnes âgées ne relève aujourd'hui des hôpitaux qu'en raison des carences du reste de l'organisation sociale.

Ainsi le droit de bénéficier de l'euthanasie s'avère être, en tant que droit individuel, difficile à mettre en pratique ou même impraticable dans les conditions actuelles de la médecine. La véritable solution se situe en amont de la maladie et du handicap, nous y reviendrons.

LE PRIX DE LA VIE

Nous n'avons pour l'instant considéré que la valeur morale qu'une personne attribue à sa propre survie : en vaut-elle la peine, les souffrances, la détérioration de la personnalité, etc. ? Or, dans une société capitaliste où tout s'échange, chaque livre de vie humaine a sa valeur et est l'enjeu d'intérêts économiques et politiques divergents. La vie humaine a une valeur marchande qui se calcule. La méthode la plus fréquemment utilisée est d'ailleurs presque aussi vieille que le capitalisme manufacturier puisqu'elle a été formulée par William Petty, dans son *Arythmétique politique* en 1699 : l'homme vaut ce qu'il gagne. Pour connaître la valeur d'un individu, il faut soustraire ce qu'il a gagné de ce qu'il est susceptible de gagner au cours d'une vie moyenne : la valeur augmente donc avec le salaire et diminue inexorablement avec l'âge. Il suffit que l'accès à l'offre médico-sociale soit subordonné au revenu pour que cette règle se vérifie dans la vie sociale. De nombreux auteurs ont montré que la distribution des ressources médico-sociales est, dans les économies de marché, proportionnelle au revenu. L'économiste britannique Tudor

Hart a même formulé l'axiome suivant : la loi de la distribution des soins inversement proportionnelle au besoin (la *inverse care law*). Il y a donc une tendance plus ou moins maîtrisée à considérer les individus en fonction de leur valeur économique qui se vérifie lorsqu'on considère le problème à l'échelle de la société et non de cas en cas.

D'un point de vue capitaliste les malades, handicapés physiques et mentaux, les personnes âgées représentent les groupes sociaux dont la valeur économique est la moindre. Il n'y a aucune raison de penser que le nombre des malades et des handicapés au-dessous de l'âge de l'AVS augmentera fortement au cours des prochaines décennies (sauf éventuellement les complications mentales du chômage de longue durée). Le vieillissement de la population constitue en revanche l'un des gros problèmes des systèmes de sécurité sociale occidentaux. L'âge de l'AVS se caractérise par l'exclusion de la production et par la garantie d'un revenu (même s'il est peu élevé). Les personnes âgées, surtout au-delà de 75 ans, occasionnent beaucoup plus de dépenses médico-sociales que les autres tranches d'âge de la population. En 1950, 5 o/o de la population suisse avait plus de 65 ans; cette proportion est aujourd'hui de 13,5 o/o. Les prévisions de l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales) annoncent 20 o/o pour l'an 2040. Les personnes âgées forment un secteur difficilement compressible des dépenses sociales, et, en période de stagnation et de récession économiques, moins d'Etat, c'est aussi moins de vieux dépendants de l'Etat. Car, dit crûment, leur valeur économique tend vers zéro et leur coût social vers l'infini (en raison même du statut d'improductif auquel est condamnée aujourd'hui la personne âgée). Or, ce sont précisément les retraités qui ont le plus de probabilité de se poser un jour le dilemme existentiel : en finir ou pas ? A moins que d'autres ne se posent le problème pour eux...

UNE APPROCHE NON SÉLECTIVE

Le véritable droit à disposer de sa vie, dans l'enchaînement des événements d'une existence, est en amont de l'hôpital. C'est, dans les exemples que nous avons choisis, la possibilité de maîtriser les risques menaçant la santé humaine ou les conditions dans lesquelles une personne peut dignement vivre sa retraite. Voilà une modification fondamentale de l'approche sociale de la maladie et de la vieillesse. Le cancer est probablement une des maladies qui causent le plus souvent le problème de l'euthanasie chez des jeunes gens. D'un point de vue économique, l'approche actuelle peut être considérée comme sélective : elle revient à offrir des soins très spécialisés à ceux qui en sont atteints. Mais on peut envisager les choses différemment : combien la société est-elle prête à investir pour réduire la mortalité générale due au cancer en en prévenant les causes connues ou fortement suspectes ? Dans certains cas la prévention et le dépistage peuvent être financièrement plus économiques que le traitement, en plus du bénéfice social qu'elles occasionnent. Des estimations sérieuses considèrent que neuf cas de cancers sur dix sont dus à l'environnement et non à l'hérédité et qu'une bonne

partie d'entre eux pourraient être prévenus. Il s'agirait là d'une approche indiscriminée, non sélective, puisque le critère serait l'exposition au risque indépendamment de la valeur économique de la vie humaine sauvée. Il y a de plus dans la prévention médico-sociale une large place pour la participation démocratique permettant aux citoyens de se familiariser avec les problèmes de santé et de maladie et être, ainsi, moins démunis dans leurs éventuels contacts avec la médecine.

Le sort des personnes âgées soulève le même problème. Le placement en institution — et la crainte qu'il inspire au point de lui préférer la mort — découle d'abord des carences de l'infrastructure médico-sociale devant soutenir les personnes âgées à domicile : visites à domicile de médecins et d'infirmières, mais aussi buanderie, restauration, ménage. Les handicaps majeurs, physiques et mentaux, exigeant une hospitalisation prolongée sont peu fréquents avant 75-80 ans et les problèmes de santé se règlent parfaitement par la conjonction de structures ambulatoires et de services hospitaliers gériatriques dispensant des traitements de brève durée. Voilà une perspective capable d'offrir une alternative aux vieillards pris entre la peste de la solitude et le choléra de l'hospice.

Le débat sur l'euthanasie se présenterait donc très différemment s'il s'intégrait dans un vaste projet scientifique et social visant à réduire l'importance des maladies chroniques et invalidantes d'une part, et, d'autre part, à rééquilibrer la place de l'hôpital dans le dispositif de santé. Mais tel n'est pas le cas !

Il faut en attendant, objecteront certains, apporter une réponse aux cas concrets qui se présentent quotidiennement. Ces objections seraient légitimes si une légalisation de l'euthanasie s'avérait être effectivement une réponse au problème posé. Mais tout porte à en douter. Dans le contexte de crise de l'Etat social, quel bénéfice, quelle protection la population concernée pourrait-elle en tirer ? Une telle libéralisation a bien des chances de se produire dans les faits sur la base de l'espace existant déjà dans la jurisprudence et dans les directives de l'ASSM. Une loi plus souple ne ferait ici qu'augmenter le pouvoir de décision du médecin tout en amoindrissant ce qui est aujourd'hui la principale protection du malade : la décision d'euthanasie ne peut être prise qu'avec la plus grande prudence en raison



des frontières mal définies entre euthanasie passive (non punissable) et euthanasie active (punissable). La banalisation médicale de l'euthanasie est condamnable car, comme le souligne Christophe Eggli sur la base de sa propre expérience, un médecin trop enclin à l'euthanasie ne lui aurait été d'aucun soutien. Au contraire, il l'aurait plongé dans l'impuissance totale au moment où ses propres forces lui faisaient défauts.

Ce qui est d'actualité, ce n'est pas un élargissement du droit du médecin de donner la mort, mais le renforcement du droit du citoyen face à la médecine. Dûment informé, le patient est mieux à même d'utiliser les services médico-sociaux, afin de maîtriser sa maladie ou de décider des conditions de sa mort. En attendant, répondre à la demande d'euthanasie peut exceptionnellement être un acte de solidarité humaine. Mais en sachant qu'il s'agit d'une fausse réponse à un vrai problème.

A. M.

UN MORCEAU D'ANTHOLOGIE

En matière d'anticommunisme cavernicole et borné, on en avait déjà vu pas mal. Eh bien voici la prose de Morel, concernant le Nicaragua en train de devenir un "régime totalitaire"! Un morceau d'anthologie, à n'en pas douter, qui pourrait s'intituler: Ronald Morel, Félicien Reagan, même combat!

La mort tragique de Maurice Demierre au Nicaragua a frappé nos imaginations. Les images qui nous sont parvenues ont donné une forme concrète à la violence qui sévit chaque jour en Amérique centrale, mais qui nous laisse le plus souvent indifférents.

Notre premier sentiment, face à la mort injuste d'un garçon généreux, qui payait de sa personne pour améliorer le sort de paysans misérables,

fut celui de l'indignation.

Marcel Dousse, au nom des Jeunesses socialistes fribourgeoises, l'a exprimé dans Travail en des termes sans doute sincères, mais néanmoins excessifs à l'égard des Etats-Unis.

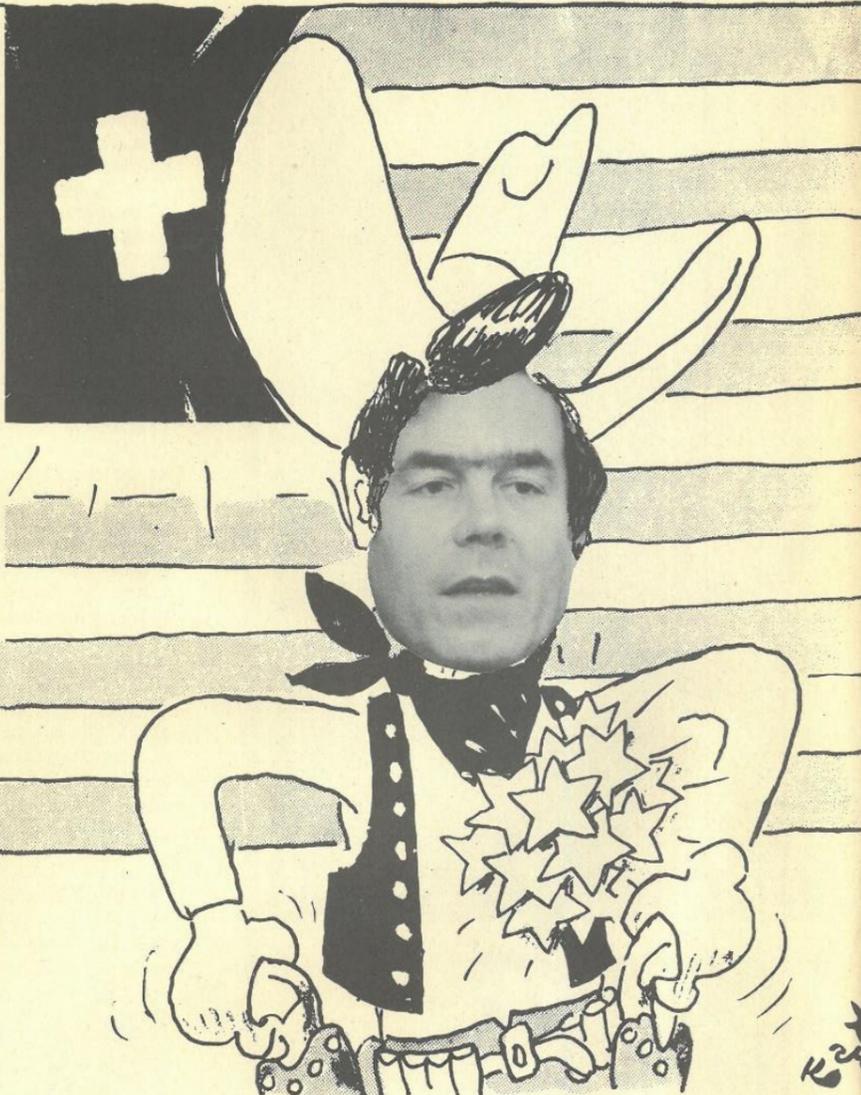
Qu'on me comprenne bien. Mon but n'est pas d'ouvrir une polémique sur le bien-fondé du sacrifice de Maurice Demierre. Je respecte trop son idéal, ses parents, ses frères, ses sœurs, ses amis sincères pour me lancer dans cette voie.

Il n'en reste pas moins que l'article de Marcel Dousse passe sous silence les causes véritables de la violence en Amérique centrale. Une violence qui, par ailleurs, secoue aussi, pour les mêmes raisons, de vastes pans de l'Afrique, de l'Asie et du Moyen-Orient.

Dans toutes ces régions en voie de développement, l'Union soviétique et ses alliés tentent d'élargir leur emprise. Ils mènent un combat implacable pour imposer des régimes totalitaires qui, une fois en place, n'auront rien de plus pressé que d'étouffer la démocratie, les libertés individuelles, les droits de l'homme.

L'affrontement Est-Ouest est une réalité que la mort de Maurice Demierre nous rappelle en termes violents. Les dictatures communistes ont broyé, sans que l'on s'émeuve beaucoup, des millions d'autres innocents. Il est vital pour les démocraties d'empêcher la progression du totalitarisme. Tout au plus peut-on diverger sur la façon d'y parvenir.

Félicien Morel
(Travail, 21 mars 1986)



Quand le "socialiste" Félicien Morel applaudit les contras :

FÉLICHIEU DE CHASSE

La mort de Maurice Demierre, coopérant fribourgeois au Nicaragua, assassiné par les contras (contre-révolutionnaires), est encore dans toutes les mémoires. Maurice Demierre, membre fondateur de la Jeunesse socialiste fribourgeoise, camarade du Comité Nicaragua/Salvador, était bien connu dans la région. Or il s'est trouvé un "socialiste" éminent - Félicien Morel, conseiller d'Etat, ex-conseiller national, éventuel futur prétendant au Conseil fédéral - pour émettre quelques "réflexions" publiées dans Travail (21 mars 1986), organe du PS fribourgeois (voir encart ci-dessus). Des réflexions que Reagan signerait sans problème aucun!

Félicien Morel s'attaque à un article que Travail avait consacré à la mort de Maurice. L'objet de son courroux? Les termes de l'article en question seraient "excessifs à l'égard des Etats-Unis". Et pour rétablir un ton plus "objectif", Morel propose de rechercher "les causes véritables de la violence en Amérique centrale". Alléchant programme... qui l'amène tout droit à une rhétorique reaganienne des plus réactionnaires et imbéciles (voir encart).

Il tient ces propos alors que Reagan est en passe d'obtenir l'autorisation (du Congrès et Sénat) de verser 100 millions de dollars à la contra. 100 millions qui serviront uniquement à massacrer d'autres milliers de Maurice Demierre nicaraguayens. Ce n'est plus de la complicité, mais de l'assistance à gangsters en action. Car quand il exhorte "les démocraties d'empêcher la progression du totalitarisme" (sous-entendu: en cours au Nicaragua), Félicien ne fait rien d'autre que de justifier à priori l'action armée et criminelle des contras.



Pas la première fois

Il est vrai que Morel voit dans les Etats-Unis une "terre de liberté et de démocratie". Cette conviction, il l'a trempée à travers plusieurs voyages aux USA dont l'un s'est effectué dans le cadre de l'USIA. L'Agence américaine d'information (US Information Agency, USIA) est l'un des piliers du système américain d'intoxication. C'est elle, par exemple, qui possède la célèbre radio La voix de l'Amérique, à côté d'une dizaine de magazines et de multiples programmes d'échange. A la suite de ce stage "America is beautiful", Morel s'en prenait aux pacifistes européens coupables de ne pas voir que l'URSS "s'est fixé pour objectif d'imposer son idéologie au monde entier". L'empire du mal, quoi! A l'époque déjà, de nombreuses protestations, au sein du PS fribourgeois notamment, avaient accueilli ces déclarations².

Aujourd'hui il récidive. En des circonstances aggravantes de surcroît. Car l'administration Reagan fait le forcing pour écraser, dans le sang, la révolution nicaraguayenne. Et l'argumentation américaine est celle que reprend, mot pour mot, Morel: "Dans toutes ces régions (...), l'Union soviétique et ses alliés tentent d'élargir leur emprise..." Ce serait, à l'entendre, un combat entre la "démocratie" et le "totalitarisme". Ce "totalitarisme" que Morel se plaît à voir au Nicaragua est celui qui a réalisé une formidable campagne d'alphabétisation quelques mois après la chute de Somoza, qui conduit une réforme agraire profonde, qui dispose d'un soutien populaire incontestable. C'est pour ce Nicaragua-là que

Maurice s'est engagé au péril de sa vie, comme l'a rappelé dans ces colonnes Chantal Bianchi, sa compagne (voir La Brèche, No 359, 15 mars 1986). De nombreux socialistes en conviennent eux aussi; en tout cas ceux qui n'ont pas rayé le terme "solidarité" de leur programme.

Félicien, par contre, a choisi son camp: celui de Reagan et des contras. Il donne ainsi un gage de plus à la droite bourgeoise pour être en bonne position le jour où on reparlera élection au Conseil fédéral. Dût-il marcher sur des cadavres!

Jacques Eschmann

1. Déclaration de Morel lors d'un voyage aux Etats-Unis en été 1983.

2. Rebelote avec sa prise de position bêtement reaganienne: le numéro du 7 avril de Travail est plein de réactions indignées à l'encontre de Morel. Décidément, il n'y a plus que le journal du Parti radical (L'Indépendant) pour lui tresser des louanges...

"Droit d'asile":

Bavure... mais qui en bave?

Un réfugié polonais renvoyé "par méprise" chez Jaruzelski. Par de simples fonctionnaires de police zurichois. Toute la loi suisse sur le prétendu asile politique est dans cette bavure.

Emigré en Suisse deux jours avant le coup d'Etat de Jaruzelski en décembre 1981, un Polonais de 29 ans y a demandé asile. Au rythme où se traitent les dossiers, il a dû attendre septembre 1984 pour obtenir la réponse des autorités fédérales. Négative: son motif - une convocation de la police polonaise - ne justifiait pas l'asile politique. Le porte-parole du Département fédéral de justice et police, Jörg Kistler, a admis qu'on avait examiné s'il pouvait être renvoyé dans son pays et, "dans ce cas nous avons répondu par l'affirmative".

Télex à double sens?

Recours rejeté, le délai de renvoi est fixé à la fin janvier 1986. Le Polonais a entre temps demandé asile au Canada, dont l'ambassade à Berne l'a reçu. Or la loi suisse est formelle: si un autre Etat se déclare disposé à accueillir le requérant, ou si son départ pour ce pays est pro-

bable, l'exécution du renvoi ne doit pas être appliquée.

Mais la Police des étrangers de Zurich passe outre et arrête le Polonais. Deux jours plus tard, le Canada annonce au Département fédéral de justice et police qu'il accorde le visa. Celui-ci expédie un télex à Zurich dont le texte, clair aux dires de Jörg Kistler, demande de surseoir au renvoi. Les fonctionnaires zurichois - du moins selon la version officielle - auraient tout compris de travers, croyant qu'il fallait l'expédier au plus vite en Pologne. Qu'on sache, même les policiers ont une éducation primaire élémentaire et devraient savoir lire. De son côté, Kistler n'a-t-il pas admis que le renvoi en Pologne était possible?

Arraché à son exil de quatre ans, à son amie, à son espoir d'une autre terre d'accueil, le réfugié polonais se retrouve à Wroclaw aux mains de la police de Jaruzelski. C'est lui qui va en baver pour une "bavure policière".

Un abus pas étonnant

"Méprise mal expliquée", titre Le Matin du 2 avril. En voilà qui ne sont pas trop exigeants! Pour des fautes professionnelles aux conséquences humaines bien moindres, combien de travailleurs ont-ils déjà été mis à la porte?

Mais surtout, la bavure s'explique. Toute la révision de la loi sur l'asile vise, depuis des mois, à accorder des compétences administratives et expéditives aux fonctionnaires fédéraux et cantonaux, à réduire les possibilités de recours, à créer une "zone grise" entre la loi officielle et les violations patentes de son application - dont les policiers sont finalement les seuls maîtres. Qui veut encore s'étonner qu'il y ait des abus, des bavures? Sans compter qu'on instruit ces fonctionnaires à se montrer expéditifs - ce qui a déjà conduit certains à démissionner.

Une loi caoutchouc provoque les abus. On le sait assez en matière d'asile fiscal pour les capitaux en fuite. Mais l'argent, à la différence des vies humaines, est inodore et incolore. Voilà pourquoi les autorités suisses l'apprécient, contrairement aux réfugiés.

M. Rivière

Congrès du PCUS :

Lors d'un meeting tenu le 7 avril à Grenade (Espagne), l'ancien leader eurocommuniste du Parti communiste d'Espagne, Santiago Carillo, qui n'avait pas ménagé ses critiques au "modèle soviétique", a salué en ces termes le dernier congrès du Parti communiste d'Union soviétique (PCUS) : "Dans les années à venir, l'URSS redeviendra un exemple attractif pour tous (...). Bien des innovations introduites tiennent compte des critiques que nous avons faites." (El País, 8 avril 1986).

Ce jugement, partagé même hors des rangs communistes, est un indice. Non seulement des thèses versatiles de l'eurocommuniste, mais aussi de ce qui se passe dans l'URSS de Gorbatchev. Au pays du "socialisme réel", où le formalisme bureaucratique organise toute la vie sociale dans ses moindres détails, le plus petit changement de forme, telle la pointe de l'iceberg, exprime une réalité sociale sous-jacente. Mais laquelle ?

En politique extérieure, Gorbatchev se montre un diplomate habile : propositions de limitation des armements, langage plus approprié pour se faire comprendre dans le monde. Aux récents coups de gueule américains, il rétorque à la revue Révolution africaine (cité dans Le Monde, 4 avril 1986) : "Que signifie cette nouvelle explosion de rhétorique belliqueuse ? Où conduisent et quels intérêts concrets servent les actions des Etats-Unis au Nicaragua, contre la

Vent nouveau de l'Est ?

Libye et l'Afghanistan (...), le soutien au régime moyen-âgeux en Afrique du Sud et bien d'autres actes qui caractérisent aujourd'hui le comportement international des Etats-Unis ? L'apparatchik en chef ne songe guère à la libération des peuples (les crédits soviétiques au Nicaragua sont chiches !), mais à restaurer une "coexistence pacifique" qui diminue la pression de la course aux armements sur l'économie soviétique, dont l'avenir n'est pas rose.

Toutes les réformes proposées au congrès du PCUS cherchent à résoudre ce problème. Casse-tête classique du bureaucrate : comment faire produire les travailleurs d'URSS à un rendement suffisant, sans trop de gaspillages, dans un régime qu'ils ne contrôlent pas et où chacun — la bureaucratie la première — parasite la "propriété nationale" ? Lentement, mais avec une certaine volonté car le tassement de la croissance économique devient alarmant, Gorbatchev avance dans le sens de réformes déjà développées dans d'autres pays de l'Est : décentralisation de décisions "qui peuvent être bien mieux réglées sur place" ; priorité à "l'accélération socio-économique" en secourant la bureaucratie centrale et les points de vue "très répandus des gens qui voient pratiquement une déviation des principes du socialisme dans tout changement des mécanismes de gestion" ; stimulation de l'économie par l'ouverture au marché de secteurs de distribution ou de petite production en renonçant aux "idées préconçues sur les rapports monétaires et marchands" ; extension du travail à forfait, par des contrats entre l'Etat ou l'entreprise et des unités de producteurs, pour stimuler le rendement (dans la culture des céréales, par exemple) (Le Monde, 15 mars 1986).

Quoi qu'en pense Carillo, ces mesures n'ont rien d'exceptionnel en soi et ne mettent pas fin pour autant à la domination bureaucratique. Secouer la caste bureaucratique, incrustée dans tous les rouages de l'Etat, accrochée à ses privilèges, ne se fait pas simplement par des réformes venues d'en haut. Et Gorbatchev sait, depuis la "déstalinisation", les risques de secousses trop violentes où les aspirations des travailleurs pourraient venir s'engouffrer.

Mais le problème est posé et c'est là l'élément nouveau. Tous les bureaucrates ont critiqué la bureaucratie chaque fois qu'il fallait faire travailler les ouvriers. Et chaque fois — pas toujours dans de grandes luttes sociales — les ouvriers ont d'abord écouté avec scepticisme, puis tenté d'utiliser cette ouverture pour améliorer leur situation. Prudent, Gorbatchev se demande déjà dans quelles limites les contenir.

M. Thévenaz

La bataille du golfe de Syrte :

DEPUIS LONGTEMPS PLANIFIÉE



La VIe flotte américaine n'en est pas à son coup d'essai en matière d'attaques contre la Libye. En août 1981, deux chasseurs américains avaient abattu deux Sukhoi 22 libyens. Nous écrivions alors que "l'Oncle Sam est dès maintenant prêt à agir militairement pour atteindre ses objectifs. Au niveau du gouvernement et de l'Etat-major au moins" (La Brèche, No 260, 12 septembre 1981).

Cinq ans plus tard, le même bellicisme est toujours à l'honneur à Washington. Transmettant ses félicitations à l'amiral commandant la VIe flotte, Reagan déclara : "Vous avez fait savoir au monde entier que les Etats-Unis ont la volonté et, par votre intermédiaire, la capacité de défendre les intérêts du monde libre." (Time, 7 avril 1986) Entre les deux agressions américaines, la stratégie de la Maison-Blanche s'est affinée, préparant et justifiant un engagement militaire accru.

L'opération Feu de prairie

Planifiée depuis février dernier, l'attaque contre la Libye n'attendait qu'un prétexte que le fantassin colonel Kadhafi finit par fournir. Pourquoi la Libye ? Moins à cause de son aide supposée au terrorisme que de sa faiblesse militaire, qui l'empêchait de riposter réellement et de ternir "l'exploit" US. "Le gouvernement reconnaît depuis longtemps que la Syrie et l'Iran sont plus profondément engagés dans le terrorisme que Kadhafi (...), mais la Syrie et l'Iran sont des objectifs difficiles, bien armés, et le Département d'Etat considère le président syrien Hafez Assad comme un médiateur essentiel au Liban", explique sans autres l'hebdomadaire américain Newsweek (7 avril 1986). Le choix des stratégies du Pentagone tomba donc sur la Libye, d'autant plus facilement que les déclarations enflammées de Kadhafi ("Che Guevara appelait à la création d'un, deux, trois Vietnams pour les Américains. Je dis : préparons mille Vietnams aux Américains et à leur président — acteur de troisième ordre." Der Spiegel, 31 mars 1986), donnent des boutons à Reagan. Les morts de l'opération Feu de prairie allaient donc être libyens ; mais la portée de cet acte de guerre est largement inter-

nationale. Il va de pair avec l'expédition des hélicoptères US au Honduras et l'envoi de deux navires de guerre dans les eaux territoriales soviétiques, en mer Noire. Et il s'inscrit dans la "doctrine Shultz" des conflits de faible intensité, qui défend la nécessité d'une intervention militaire plus active des Etats-Unis.

CFI, SOF et contras

Le terme de conflit de faible intensité (CFI) recouvre une vaste réalité "s'étendant du terrorisme et de la violence civile à la guérilla, ainsi qu'aux escarmouches de frontières et à toutes les autres formes d'affrontement n'atteignant pas le seuil de la guerre totale entre Etats. Aujourd'hui les conflits en Afghanistan, en Angola, au Cambodge, au Liban, aux Philippines et en Amérique centrale, relèvent de cette catégorie."¹

Très préoccupé par les CFI, le Pentagone a réclamé et obtenu le renforcement des SOF (Special Operation Forces), de sinistre mémoire, comme les bérêts verts (force spéciale de l'armée de terre). Des troupes chargées d'intervenir dans ces CFI, qui englobent en fait toutes les formes de crise politique d'un pays. La volonté affirmée des Etats-Unis de répondre à cette "menace" des CFI, c'est le choix ouvert de la militarisation croissante de ces conflits-là. L'aide à la "contra" nicaraguayenne rentre tout à fait dans cette nouvelle doctrine, elle en est le fleuron même.

La doctrine Shultz

Pour couvrir ce nouvel interventionnisme, il fallait une justification idéologique. Fournie par le secrétaire d'Etat Georges Shultz, elle s'appuie sur la tarte à la crème

du "terrorisme", pour mieux légitimer le droit des Etats-Unis d'intervenir partout dans le monde, puisque c'est bien connu, le "terrorisme" lui aussi est partout : "Nous sommes proches du moment où nous serons tout à fait prêts à dissuader les Soviétiques de livrer une guerre nucléaire totale ou d'attaquer nos principaux alliés, mais il n'est pas du tout évident que nous soyons aussi prêts et organisés pour empêcher et contrer la "zone grise" des défis intermédiaires auxquels nous avons le plus de chance d'être confrontés, les conflits de faible intensité dont le terrorisme fait partie." Et la définition de la notion de terrorisme est remarquable de souplesse fonctionnelle : "Nous avons appris que le terrorisme est avant tout une forme de violence. Partout où il sévit, il est dirigé largement contre nous, les démocraties, contre nos valeurs les plus sacrées et contre nos intérêts stratégiques fondamentaux." L'étonnante imprécision des termes cache mal la volonté de redevenir le gendarme incontesté du monde.

A la fin de son analyse de cette stratégie, l'universitaire américain Michael T. Klare précise : "On ne saurait sous-estimer l'importance de la doctrine Shultz. Elle constitue le noyau dur idéologique de l'argumentation de l'administration en faveur de l'aide aux contras, à l'UNITA de M. Jonas Savimbi et à d'autres guérillas anticommunistes. Elles est également invoquée pour préconiser une intervention militaire directe contre le Nicaragua, la Libye, Cuba et d'autres alliés de l'Union soviétique (...). Et si elle s'accompagne de mises à l'épreuve de la stratégie des conflits de faible intensité, il faut s'attendre à un engagement militaire croissant des Etats-Unis dans les conflits régionaux."

L'opération Feu de prairie était un premier pas dans cette direction. Les fauteurs de guerre se sont remis à l'ouvrage.

Eric Peter

1. Michael T. Klare, "La nouvelle doctrine d'intervention américaine", Le Monde diplomatique, mars 1986. Les citations qui suivent sont toutes tirées de cet article.

Salvador :



"Ton vote ne vaut rien." Lors des élections présidentielles "sponsoriées" par les Etats-Unis.

L'UNION CONTRE DUARTE

24 mars 1986 : sixième anniversaire de l'assassinat de Mgr Miguel Romero, celui qui parlait "pour ceux qui n'ont pas de voix". La soldatesque a échoué, la clameur des exploités et des opprimés n'a cessé de monter au Salvador. Le 21 février, par dizaines de milliers, ils ont dénoncé la politique de gouvernement démocrate-chrétien de Duarte.

En Amérique centrale, l'administration Reagan, conjointement à l'étranglement du Nicaragua, a comme objectif prioritaire d'infliger une défaite militaire au FMLN-FDR (Front Farabundo Martí de libération nationale). Plus d'un million de dollars sont quotidiennement injectés au Salvador pour conduire cette "guerre intégrale". Pour tenter de stabiliser socialement l'armée, les soldats sont promus au rang de privilégiés ! Celui qui s'engage au-delà de deux ans de service gagne 400 o/o de plus qu'un ouvrier agricole, soit autant qu'un enseignant d'école secondaire. Le simple conscrit reçoit une solde équivalant au double du salaire d'un journalier. Or, le recrutement s'effectue, pour l'essentiel, dans les milieux paysans paupérisés.

La stratégie contre-insurrectionnelle élaborée par les Etats-Unis vise à isoler le FMLN de ses bases d'appui social, à anéantir sa logistique et à lui infliger des pertes humaines élevées. La surveillance permanente du territoire rend quasi impossible la concentration de troupes par le FMLN. La pression militaire est continue. Elle combine des incursions répétées, par des unités petites et moyennes, sur les territoires contrôlés par le Front, avec une présence systématique de patrouilles dans les régions servant d'arrière-garde à l'armée.

Des offensives d'ampleur sont lancées contre des bastions des forces révolutionnaires. A la fin du mois de février, la zone de Guazapa, près de la capitale, a été le théâtre d'une attaque multiforme baptisée Phoenix, dans la meilleure tradition de la guerre du Vietnam.

Le FMLN partout

Pour contrer les stratégies américaines, le FMLN a redéployé ses forces en petites unités. Elles opèrent sur la totalité du territoire : douze départements sur quatorze à fin 1985. Le centre de gravité des combats reste dans les départements du Morazan, d'Usulután, de

San Vicente et Chalatenango, qui sont l'expression de cette dualité de pouvoir régional que les militaires voudraient tant voir disparaître.

En multipliant le harcèlement et les embuscades — 85 o/o de son activité militaire en 1985 — le FMLN évite d'être étouffé dans ses "zones de contrôle". Simultanément, il inflige des pertes telles aux forces armées que son statut de force belligérante, selon les normes mêmes du droit international, ne peut lui être dénié. Ce qui est décisif au plan politique et diplomatique.

Dans cet affrontement terrible, financé par les Etats-Unis, le FMLN doit faire la preuve "qu'il n'y a pas de possibilité de développer un projet politique et économique s'il ne se fonde pas sur le respect de la souveraineté, de la démocratie et des aspirations du peuple"¹. Ses actions de sabotage doivent être restituées dans ce cadre : miner les bases du projet économique contre-insurrectionnel du gouvernement et dévier des ressources utilisées autrement pour la guerre. En 1985, le FMLN a décrété huit grèves des transports, qui ont provoqué 48 jours de paralysie plus ou moins complète des communications. Le 15 janvier de cette année, 90 o/o des transports ont été interrompus. Ceci contribue à faire capoter les campagnes d'intoxication sur la proche défaite du FMLN et renforce l'idée qu'il ne peut y avoir de "solution à la guerre et à la crise du pays" sans la participation du FMLN-FDR. Dans une situation où, au plan militaire, la mise en échec de l'ennemi n'implique pas la possibilité d'une victoire, la capacité d'agir socialement et politiquement est d'autant plus importante.

L'Union nationale des travailleurs salvadoriens

Or la carte de la démocratie-chrétienne s'use rapidement. La seule "réforme" apportée par

Duarte concerne la géologie des profiteurs ! En effet, des proches du gouvernement et des chefs de l'armée puisent dans l'aide américaine pour accumuler du capital et occuper de nouveaux postes dans la cohorte des exploités.

Par contre, Duarte n'a offert aucune réponse à l'attente populaire de réformes sociales (réforme agraire, avant tout) et à l'aspiration à la paix, qu'il a initialement cherché à capitaliser. La crise socio-économique s'aiguissant et sa politique s'assimilant à celle des militaires, sa base sociale s'érode.

Le 22 janvier, le gouvernement impose un plan d'austérité qui attaque brutalement le pouvoir d'achat des couches populaires, dans un pays où seul 25 o/o de la population dispose d'un emploi stable (40 o/o de chômage ouvert et 35 o/o de sous-emploi). Le 21 février, plus de 50 000 personnes marchent dans les rues de la capitale pour réclamer le retrait du "paquet économique". La manifestation est appelée par l'Union nationale des travailleurs salvadoriens (UNTS), organisation créée le 8 février.

L'apparition de l'UNTS marque un tournant dans la constitution d'un vaste front d'opposition sociale et politique à Duarte dans la capitale même et des régions "soumises". Elle fusionne des forces syndicales depuis longtemps opposées au régime et des organisations qui ont, par le passé, soutenu le gouvernement. La principale est l'Union populaire démocratique (UPD) dont l'influence dans le milieu paysan coopératif est importante. Elle constituait la seule base populaire organisée de Duarte au début de son mandat².

La plate-forme de l'UNTS s'oppose au plan d'austérité et met en avant une série de revendications sur les salaires, les conditions de crédit aux paysans, la dette des coopératives, l'application de la réforme agraire, la santé, l'éducation et les droits démocratiques. Elle réclame aussi "la continuation du dialogue avec le FMLN-FDR afin de créer les conditions pour mettre fin au conflit actuel" et "un processus de récupération de notre indépendance nationale". Si "le gouvernement des Etats-Unis veut continuer à nous aider, qu'il

le fasse, mais pour impulser des programmes de développement économique et social et non pas pour la guerre."³

Si l'UNTS et sa dynamique se consolident, si l'indépendance de l'UPD s'affirme, la crise du régime démocrate-chrétien s'accéléra. Alors rebondira la question du "dialogue", comme clé de voûte de la situation politique. Les propositions de Duarte, qui, après l'interruption des négociations commencées en 1984, prétend mettre en place une négociation parallèle et conditionnée entre, d'une part, le gouvernement nicaraguayen et la

Dans l'impossibilité d'écraser militairement le FMLN-FDR, le refus obstiné du gouvernement à négocier ne peut que miner sa crédibilité. Mais conjointement, la présence militaire des Etats-Unis s'accroît. Par contre, la relance de négociations ouvrirait une situation dont l'issue dépendrait de l'essor des luttes populaires, des positions militaires acquises et des développements régionaux. Dans ce contexte, la solidarité organisée avec le combat du FMLN-FDR doit pouvoir profiter du vaste appui donné au Nicaragua. Il faut empêcher que la révolution salvadorienne en cours soit isolée.

A. Dubois



Guérilleros dans une zone libérée.

contra et, d'autre part, le gouvernement salvadorien et le FMLN-FDR, seront balayés.

Négociation et indépendance

Le FMLN-FDR propose le "dialogue-négociation" non pas à un gouvernement légitime, mais à l'une des deux forces belligérantes du pays. Il le fait pour mettre fin le plus vite possible aux coûts humains, sociaux et économiques d'une guerre qui hypothèque gravement l'avenir du pays. Au centre de ce "dialogue-négociation" doivent se trouver : les problèmes sociaux à l'origine du "conflit", la reconquête des droits démocratiques et de l'indépendance nationale, c'est-à-dire la cessation immédiate de l'intervention américaine. "Dans les conditions présentes, le dialogue ne peut avoir pour but d'obtenir la reddition ou le désarmement unilatéral d'une des deux parties."⁴

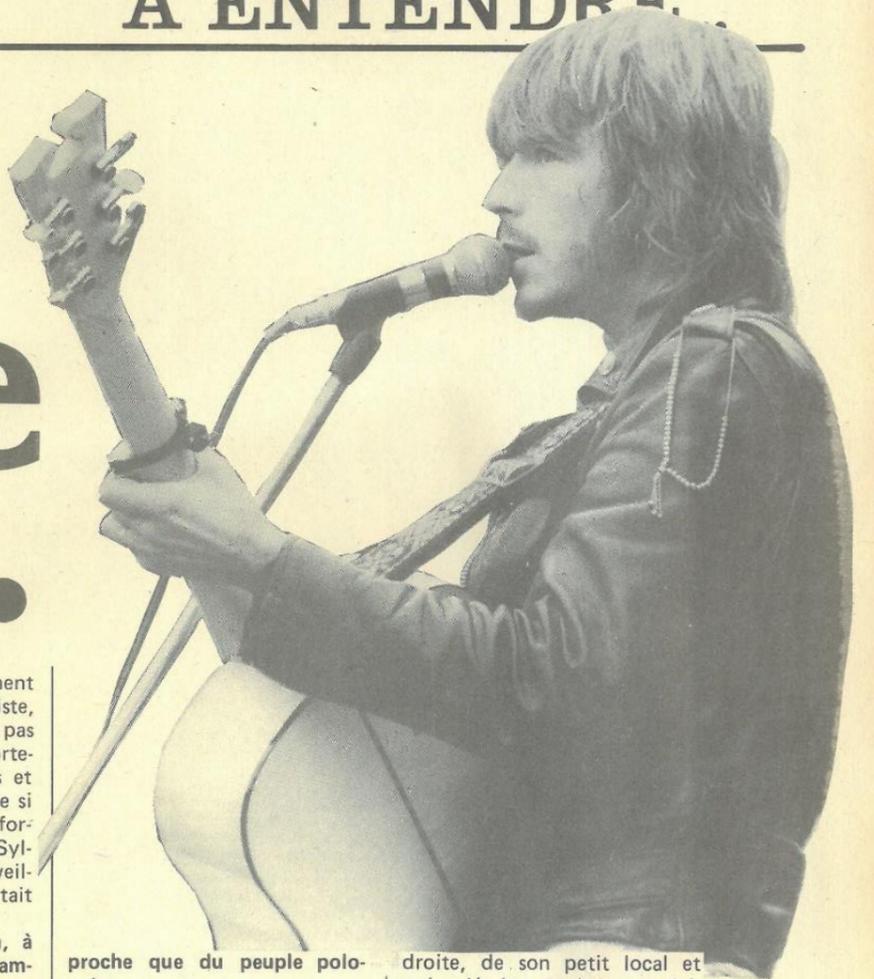
1. Bilan du Commandement général du FMLN, 31 décembre 1985.

2. Participent à l'UNTS des syndicats comme FENASTRAS (Fédération nationale syndicale des travailleurs salvadoriens), le syndicat des enseignants (Andes), de la sécurité sociale, des postes, etc. La Centrale des travailleurs salvadoriens (CTS), initialement liée à Duarte, et qui s'en est séparée par la suite. L'UPD, qui a reçu une aide importante de l'AIFLD (US Institut for free labor development), bras syndical de la CIA dans la région, mais qui a finalement rompu son pacte social avec le gouvernement. La COACES (Coalition des associations coopératives du Salvador). Ainsi, le régime perd son influence dans le principal secteur intéressé à la deuxième et troisième phase d'une réforme agraire... renvoyée aux calendes grecques.

3. La Prensa Grafica, 26 février 1986, San Salvador.

4. Déclaration du Commandement général du FMLN, novembre 1985.

Renaud, pas dupe



L'interview n'est pas le terrain de prédilection de Renaud, même s'il ne la refuse pas. "Dans les interviews, je tiens des propos de bistrot!" Pas si sûr. C'est vrai que pour savoir ce qui le fait bouger, se révolter ou s'attendrir, pas besoin de marc de café. Ses chansons sont sans ambiguïté. Et Renaud les chante à cœur ouvert devant des salles comblées. Un chanteur engagé comme il l'explique à Jean-Jacques Laredo qui l'a rencontré pour *Rouge*, hebdomadaire de nos camarades français.

* Dans tes chansons, on entend "Vive l'amour" et aussi "Mort aux cons" !...

Renald : C'est vrai "Mort aux cons". Parce que des fois, c'est aussi naïf que ça. C'est pas des discours politiques. Quand je crache sur *Le Figaro* ou sur les militaires, je ne cite pas de chiffres à l'appui, pas d'exemples à la clé, pas d'arguments historiques. J'aime pas la droite, j'aime pas les militaires, j'aime pas la guerre. Je le dis peut-être de façon un peu naïve, épidermique, qui correspond plus à ce que les gens ont envie d'entendre parce que eux aussi réagissent comme ça.

Quant à l'amour, ça me



paraît assez simple ce que je raconte, assez ordinaire. Mais c'est peut-être la dernière valeur subversive, l'amour. On m'a dit que je vantais des valeurs un peu bourgeoises, traditionnelles, la famille... J'ai toujours les loubards au premier rang, ça ne les dérouté pas, eux !

* Quel effet ça te fait de voir tes chansons exprimant ces valeurs subversives programmées par des médias qui ne le sont pas ?

— Les médias programment pour la première fois une chanson comme *Miss Maggie*, parce que personne en France n'aime Margaret Thatcher. En général, dans mes disques, ils choisissent les chansons les plus anodines. Là, ils ont choisi *Miss Maggie* parce que ça les fait marrer de lui tailler un costard, mais le reste de la chanson, c'est pas des propos très "hit-parade".

Dans cette chanson, je n'ai pas voulu faire un hymne aux femmes, je ne dis pas que "la femme est l'avenir de l'homme". Je dis simplement qu'à connerie ou intelligence égale,



la femme est statistiquement moins violente, plus pacifiste, plus tendre. Je ne suis pas franchement féministe ni porteur de drapeau des revendications et des luttes de femmes, même si des femmes de centres d'information ou comme Anne Sylvestre m'ont fait de merveilleux compliments, ce n'était pas le but de la chanson.

* Ton passage au Zénith, à Paris, tombe en pleine campagne électorale. La presse proche du PS insiste sur l'aspect : "J'ai voté Mitterrand en 1981, je voterai utile en 1986." Certains te décrivent comme un proche du PC...

— Oui, je suis proche du PC, comme je suis proche du PS, comme je suis proche des anars, comme je suis proche des trotskards et de toutes les composantes de la gauche; mais on n'a qu'un bulletin de vote et comme il n'y a qu'un tour, ce sera un choix, forcément...

* Utile ?

— Je ne sais pas si ce sera très utile mais je ne peux plus me permettre de voter Coluche ou écolo au premier tour en me disant qu'il y a le second. J'ai des choses à reprocher à tel courant et d'autres que je respecte chez eux. Alors je me laisse courtiser par la plupart, sans être jamais dupe, pas plus quand je vais interviewer Mitterrand pour *Globe* que quand je vais chanter au Festival de la paix à Moscou. (...)

* A de nombreuses reprises, dans tes chansons ou dans des interviews, tu t'es affirmé solidaire du peuple palestinien. Tu as même déclaré en être plus

proche que du peuple polonais...

— C'est vrai. Ça paraît très naïf et très démagogique de dire ça, mais je me sens plus proche des gens qui souffrent. Il y a urgence, une sorte de hiérarchie dans la souffrance et dans mon indignation. Je suis forcément plus indigné par le massacre de Sabra et Chatila que par un assassinat politique en Pologne. Même si on ne sait pas ce qui se passe dans les commissariats de ce pays, ça n'atteint pas le degré d'horreur du Moyen-Orient. Mais ça justifie aussi une chanson comme *Fatigué*. Il y a encore dix ans, c'était relativement simple : il y avait les bons Palestiniens qui se faisaient massacrer par les Israéliens et les Jordaniens. Maintenant les Palestiniens se massacrent entre eux pour la libération de la Palestine, "jusqu'au dernier Palestinien" comme disait l'éditorialiste de *Libé*.

* Etre un "chanteur engagé", cela veut aussi dire être constamment sollicité, non ?

— Ouais, et c'est tous les jours ! Ça va de la demande d'un éducateur viré, lors du passage de la municipalité à

droite, de son petit local et qui m'écrit une lettre pathétique jusqu'au gala contre l'apartheid, le racisme, pour l'Ethiopie, le Sahel, Médecins du monde, Médecins sans frontières ou toutes les luttes, Nicaragua, Afghanistan, Chili. Je suis obligé de faire une sélection arbitraire.

Renald présentera son dernier spectacle à Genève les 30 et 31 mai prochains. A ne pas manquer.

Il y a des chanteurs qui n'ont fait que ça durant toute leur carrière, qui ne demandaient pas de cachet pour leurs galas et à qui on a répondu le jour où ils l'ont fait : "Ah non, monsieur ! C'est gratuit !" Je les admire, les Marc Ogeret, Graemne Allwright, Maxime Leforestier à une époque, Bédos... (...)

Propos recueillis par Jean-Jacques Laredo (*Rouge*, No 1201)

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !

BIENNE

Théâtre de Poche
sa 19 avril, 20h30 : Gérard William Muller.
ve 25, sa 26 avril, 20h30 : David Schulthess Trio.

YVERDON

L'Echandolle, Château d'Yverdon
je 17, lu 21, ma 22 avril, 20h30 : Maria Carta (chanteuse sarde). Fr. 15.—. (024) 21 47 74.
sa 26 avril, 20h30 : Sarclon. Fr. 12.—, ét., appr. Fr. 8.—. (024) 21 47 74.

Théâtre Municipal
me 23 avril, 19h : Krazy Kat, par le Théâtre du Loup, m. en scène Eric Jeanmonod. 024/ 21 01 21.

NYON

Salle communale
18-19-20 avril : rock festival. ve 18, 20h : Snob's, The Needles, Quartier interdit, Sapho. sa 19, 19h : Mort à Venise, PNO Transit, Les enfants naturels, Cyclope. di 20, 17h30 : Irratics, The Go, Chess Mate, King Kurt.

GENÈVE

Théâtre Saint-Gervais, 5, rue du Temple
lu 14 avril, 20h30 : Maria Carta (chanteuse sarde).

jusqu'au sa 19 avril, 20h30, je 21h (relâche di et lu) : *Le Cid improvisé* de et par Philippe Cohen.
du ma 22 avril au sa 3 mai, 20h30, je 21h (rel. di et lu) : *Orgasme adulte échappé du zoo*, de Dario Fo et Franca Rame.

La Plage, Centre Marignac, Grand-Lancy
du ma 15 au sa 26 avril, 20h30 (sauf les 20 et 23) : *Haute surveillance*, de Jean Genêt.

Sud des Alpes, 10, rue des Alpes
à 21h. ve 18 avril : David Liebman — Richard Beirach duo. sa 19 : François Lindemann quintette. je 24 : Los Quatro Collegas. ve 25 : Lauren Newton's Choice. sa 26 : Doudou Gouirand quartette.

LAUSANNE et environs

Musée cantonal des beaux-arts, Palais de Rumine
jusqu'au lu 19 mai, tous les jours de 10 à 12h et de 14 à 17h, je jusqu'à 20h (fermé lu matin) : exposition *Louis Ducros (1748-1810)*, "Paysages d'Italie à l'époque de Goethe". Les grandes aquarelles de ce précurseur de Turner proposent une vision préromantique de l'Italie à l'époque de la Révolution française.

Octogone de PULLY
ve 18 avril, 20h30 : Yvette Théraulaz.

CPO, Croix d'Ouchy
ve 25 avril, 21h : Graeme Allwright.

Cinémathèque, Casino de Montbenon
En cette fin d'avril : films de Raul Ruiz, réalisateur chilien. Et des classiques du cinéma fantastique et de merveilleux films comme *Une nuit à l'opéra*, avec les Marx Brothers (USA, 1935), rire assuré : me 23 avril, 18h30 : ve 25, 20h30 ; sa 26, 15h. Et *Key Largo, The Big Sleep*, avec Humphrey Bogart. Rens. : (021) 20 93 46.

La Dolce Vita, 30, rue César-Roux
je 17 avril : King Kurt (GB). sa 19 : Moodists (Aus). di 20 : Little Bob Story (F). ve 25 : Red Guitars (GB). di 27 : Nico.

Musée historique de l'Ancien-Evêché, 2, place de la Cathédrale
jusqu'au di 18 mai, tous les jours de 10 à 12h et de 14 à 18h, je jusqu'à 20h (fermé lu) : *Le monde des forains*, du XVIe au XXe siècle. Entrée libre.

Le Kebra, 3, rue Caroline
à 21h30. je 17, ve 18 : Lindemann — Affolter duo. Landis — Albisser duo. Fr. 18.—. sa 19 : Liebman — Beirach duo. Fr. 25.—. ma 22 : Elvin Jones Jazz Machine. Fr. 40.— ! sa 26 : Tafanayi David Gweshe trio (soirée africaine). Fr. 15.—.

Philippines

LA GAUCHE MARGINALISÉE ?

* ENTRETIEN AVEC PIERRE ROUSSET *

Durant les semaines décisives qui ont précédé et suivi la chute de Marcos aux Philippines, les groupes de gauche, le Parti communiste des Philippines (PCP) en particulier, ont semblé terriblement absents des événements. Pourtant il ne s'agit pas du tout de forces marginales totalement coupées de la population. Bien au contraire, le PCP, et son bras armé la NAP, constitue justement une des grandes frayères de l'administration Reagan et de la droite bourgeoise aux Philippines. L'actuel gouvernement Aquino est lui-même très divisé quant à l'attitude à adopter concernant les forces révolutionnaires. Pierre Rousset, spécialiste du Sud-Est asiatique, nous explique ici les origines et le développement du PCP au cours de ces dernières années.

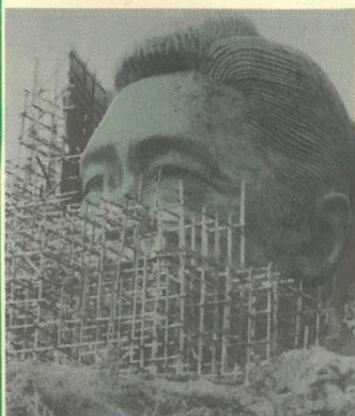
La Brèche : Le mouvement communiste ne date pas d'aujourd'hui aux Philippines. Il dispose d'une assez vieille tradition. Peux-tu nous en résumer les moments forts ?

Pierre Rousset : En effet, avant l'actuel Parti communiste des Philippines (PCP), il existait un vieux parti communiste : le PKP. Il est né dans les années trente. C'était un parti ouvrier dont la majorité des membres, direction comprise, étaient issus du mouvement syndical. Très peu d'intellectuels dans ses rangs. Il n'est devenu prosoviétique qu'au début des années septante. Avant cette date, le PKP était beaucoup plus proche des Chinois, pour des raisons géopolitiques évidentes.

C'est ce parti qui a lancé la fameuse insurrection des Huks, au centre de l'île Luzon dans les années cinquante. Comme on le sait, cette révolte fut écrasée. Le PKP n'en a jamais tiré un bilan critique, ce qui aurait mis en cause sa direction. A partir de 1973, il devient prosoviétique et va capituler devant le régime Marcos. Il liquidera du reste la fraction de la direction opposée à cette capitulation. Une année plus tard, en 1974, il signera un pacte national avec Marcos considéré comme un représentant de la bourgeoisie nationaliste anti-américaine. Dès lors, le PKP n'est plus un parti d'opposition. Mais son histoire reste importante pour le communisme philippin.

* Le Parti communiste des Philippines (PCP) s'est constitué à

partir d'une scission du PKP. Il a eu des débuts très modestes mais



Avant...

est, aujourd'hui, un grand parti très bien implanté. Quel a été son développement ?

— Le PCP est fondé en 1968. Treize personnes participent au congrès de fondation. Au total, il compte une vingtaine de membres et quelque 75 sympathisants. Aujourd'hui le PCP annonce 30 000 membres. Et n'oublions pas qu'il s'agit d'un parti clandestin. Son bras armé, la NAP (Nouvelle armée populaire), est fondé en 1969 avec environ une cinquantaine de personnes. A l'heure actuelle, la NAP revendique 32 000 membres, guérilleros à "temps complet ou partiel". C'est dire si le mouvement communiste est loin d'être négligeable.

L'histoire du PCP est symbolisée, jusqu'à son arrestation en 1977, par José Maria Sison¹. Ex-

membre du PKP auquel il a adhéré en 1962, puis exclu du vieux parti, Sison sera l'un des fondateurs du PCP. A l'origine, l'idéologie du PCP est à 200 o/o maoïste ; maoïste de l'époque de la révolution culturelle. Avec ses éléments forts et faibles, l'élément fort étant la notion "d'aller au peuple". Ce qui fut effectivement le cas comme en témoigne la trajectoire de nombreux militants, issus des bonnes familles philippines, qui sont allés vivre dans les pires conditions. Dans les bidonvilles ou au sein de la guérilla, par exemple. Ce fut la force de départ de ce nouveau parti, si petit, et ça lui a permis de gagner un respect réel. Surtout face au PKP paralysé par sa crise.

Puis il s'est passé plusieurs choses qui ont conditionné le développement politique du PCP. D'une part, les Philippines se sont rendu compte qu'il fallait adapter la "guerre du peuple" à la chinoise aux réalités de l'archipel. D'autre part, c'est la fin du modèle chinois : démaoïsation relative en Chine, l'aveu de l'existence de problèmes internes, etc. Troisième élément enfin : la Chine n'est plus le grand arrière pour la



pendant...

guérilla. Car voici que ce pays signe des accords avec le régime Marcos : en 1974, la Chine interrompt toute aide matérielle au PCP ; deux ans plus tard, la diplomatie chinoise entretient des relations ouvertes avec le régime Marcos. Ça pose immédiatement un gros problème stratégique au PCP car l'alliance internationale sur laquelle il misait vient de disparaître. Un processus de "philippinisation" de ce parti maoïste à 200 o/o s'enclenche alors. Et,

depuis la fin des années septante, la masse des nouveaux adhérents sont des radicalisés de la théologie de la libération.

Ceci provoquera des changements dans le parti ; le cadre stratégique s'infléchit. Alors qu'auparavant, il y avait une espèce de déviation militariste. On reconnaît maintenant le primat du travail de masse, l'importance du travail d'organisation. Le PCP comprend qu'il lui faut d'abord une base de masse réelle et une solide organisation avant d'engager les premières opérations militaires d'importance. Et pendant très longtemps la guérilla fut avant tout du travail social, du travail d'organisation politique. Ainsi, au bout de quelques années, le PCP s'est retrouvé à la tête du mouvement de masse, regroupé notamment au sein de la coalition appelée Bayán. Aujourd'hui, le PCP est incontestablement le parti clé dans la gauche philippine.

Ceci dit, à côté du PCP, on trouve une constellation de personnalités et de petits groupes ayant une importance locale ou sectorielle. Cela va des syndicalistes, des militants de groupes urbains jusqu'aux diverses personnalités nationalistes démocratiques. Cette constellation voit dans le PCP un parti d'avant-garde. Mais jusqu'à maintenant il a été impossible d'unifier le tout, PCP y compris, dans un front.

* Durant les mois qui ont précédé et suivi la bataille électorale, la gauche, et le PCP en particulier, a été terriblement marginalisée. Comment l'expliquer alors que précisément le PCP n'a rien à voir avec un groupuscule sans importance ?



après.

— Plusieurs facteurs y ont contribué. Parmi ceux-ci citons le fait que, justement, le terrain des élections présidentielles a été choisi pour marginaliser la gauche. Elle n'avait pas de candidat "présidentiable". En outre, la gauche était déjà divisée et s'est divisée encore plus sur l'échéance électorale. Ce qui l'a amenée à agir en ordre dispersé.

Par rapport à la candidature Cory Aquino, il y avait en somme deux options. L'une — partagée par quasiment tous les marxistes et les nationalistes indépendants — était de participer à la campagne de Cory, de défendre une position de gauche dans le mouvement de masse cristallisé autour de Cory. Donc d'appeler à voter Cory. Le PCP, par contre, a choisi le boycott. Il était lui-même divisé à ce sujet, une partie de ses membres ont soutenu la campagne de Cory. Le PCP avançait l'argument suivant : Marcos va de toute façon rester en place, les Américains continueront de le soutenir et, après ces "élections", les masses déçues se tourneront vers nous. Ainsi le PCP niait à ce moment-là la réalité de l'enjeu. La suite des événements a montré à quel point son argumentation était en porte-à-faux. C'est pourquoi il a été tellement marginalisé en défendant le point de vue selon lequel ces élections étaient comme les précédentes.

Maintenant, au sein du PCP, il y a sans doute un important débat stratégique. Car nous sommes devant une série d'inconnues. Quelles conclusions le PCP en tirera-t-il ? La gauche va-t-elle réussir à se consolider ? Comment le conflit réformateurs — conservateurs au sein de l'actuel gouvernement Aquino évoluera-t-il ? Sur tout cela, je n'ai pas de réponses. En revanche, il est certain que la social-démocratie internationale et l'Eglise orchestreront une grande offensive pour isoler le PCP et toutes les forces de gauche et anti-impérialistes. Raison de plus pour soutenir ces forces populaires indépendantes qui sont d'abord organisées par le PCP et ensuite par le reste de la gauche.

Propos recueillis par
P. Girardet

1. José Maria Sison a été récemment libéré par le gouvernement de Cory Aquino malgré l'opposition du commandant des forces armées Fidel Ramos et du ministre de la Défense Juan Ponce Enrile.